

Le Monde

de l'administration

Ramadhan

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mardi 13 Avril 2021 / N° 1086

Prix : 20 DA

BTPH

INTITULÉ "BÂTISSEURS DZ"

**LA CNL LANCE
UN ANNUAIRE
DES ENTREPRISES
DU SECTEUR**

P 06

Lutte contre le gaspillage

**LE CNESE
VEUT DES
SOLUTIONS
EFFICACES**

BELMEHDI

**DJAMAÂ EL DJAZAÏR N'OUVRIRA
PAS SES PORTES POUR LES PRIÈRES
DU VENDREDI, D'EL ICHA ET DES TARAOUH**

P 07

DÉVELOPPEMENT

LE GOUVERNEMENT VEUT BOOSTER LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

Sûreté de wilaya

**SAISIE DE PLUS DE 10 MILLIONS
D'EUROS EN FAUX BILLETS À SÉTIF**

P 04

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mardi 13 Avril 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Mercredi 14 Avril 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28

Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

Tizi-
OuzouLe village Azra primé
village le plus propre
de la wilaya

Le village Azra de la commune de Tizirt, au nord de Tizi-Ouzou, a été primé lundi lauréat de la 8ème édition du concours Rabah Aissat du village le plus propre de la wilaya organisé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW). La cérémonie de remise des prix aux lauréats de ce concours qui couronne une année de compétition entre 64 villages a été abritée par le théâtre régional Kateb Yacine en présence de l'ensemble des autorités locales. Les 10 villages lauréats de cette 8ème édition sont Ath Amar de la commune Ait Bouaddou, Bouyeghzar de Frikat, Ait Aissa Ouyahia d'Illilten, Tafraout d'Ait Yahia, Afenssou de Larbaa N'Ath Irathen, Ait Bouadha d'Azazga, Ifnayen d'Ait Oumalou, Icheliven d'Abi Youcef et Ath Mimoune de la commune Ait Agouacha. Ils recevront chacun une cagnotte d'argent comme compensation à laquelle s'ajoute un don de 500.000 DA pour chaque village lauréat offert par la Fondation Zineddine Zidane. Elles seront versées sous formes de subventions grevées d'affectations spéciale à l'indicatif des communes des villages concernées avec l'exigence de consacrer 40% du montant de la subvention à des projets en relation directe avec la protection de l'environnement.

Foot/ Ligue 1 (MC Alger)

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur
Abdelkader Amrani

La direction du MC Alger et l'entraîneur Abdelkader Amrani ont trouvé un accord pour une séparation à l'amiable, a annoncé le club algérois pensionnaire de la Ligue 1 de football. Le MC Alger a également annoncé sa séparation avec les techniciens: Lotfi Amrouche et Kamel Boudjenane. "L'identité du nouvel entraîneur du MCA sera connu dans les prochaines heures", ajoute le communiqué du Mouloudia publié sur sa page officielle Facebook. Amrani, arrivé sur le banc en février dernier en remplacement de Nabil Neghiz, avait présenté sa



démission le 4 avril, au lende-

main de la défaite concédée au stade olympique du 5-juillet face aux Egyptiens du Zamalek (0-2), dans le cadre de la 5e journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. Depuis le MCA a réussi à se qualifier aux quarts de finale de Ligue des champions, après avoir arraché le point du match nul, lors de son déplacement en Tunisie face l'ES Tunis (1-1), samedi dernier. Le MCA sera fixé sur son prochain adversaire en quart de finale de la Ligue des champions d'Afrique le 30 avril à l'occasion du tirage au sort.

Université d'El Tarf

Rentrée officielle
de 27 doctorants

L'importance de poursuivre les efforts à même de permettre une réhabilitation des formations en doctorat a été soulignée, lundi à El Tarf, à l'occasion de la rentrée officielle de 27 doctorants ayant réussi au concours d'accès. Le recteur de l'université Chadli Bendjedid d'El Tarf, Abdelmalek Bachkhaznadj, a insisté, à cette occasion, sur les efforts consentis par l'Etat pour améliorer la qualité des formations en doctorat et à œuvrer pour hisser l'université au rang des universités de renommée mondiale. Rappelant la conjoncture sanitaire ayant marqué l'université durant l'année écoulée, il a précisé que les 27 postes de doctorants sont répartis sur neuf spécialités englobant trois filières, à savoir les lettres arabes, l'écologie et l'environnement et les sciences sociales. L'intervenant a, en outre, passé en revue les différentes phases suivies dans le cadre de ce concours (collecte et traitement des dossiers de candidature transmis sur la plateforme numérique Progres, annonce des candidatures retenues, période des recours), dans un contexte de pandémie ayant imposé la mise en place d'un protocole sanitaire pour éviter la contamination par le coronavirus. Lors de cette cérémonie officielle, tenue au niveau de l'auditorium de l'université Chadli Bendjedid, les participants ont suivi deux interventions retransmises par visioconférence, du ministre de tutelle et du directeur du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), traitant de thèmes en rapport, entre autres, avec le système national de documentation en ligne (SNDL).

TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA

Trois ans de prison
ferme à l'encontre
d'un narcotrafiquant

Une peine de trois (3) ans de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA a été prononcée lundi par le tribunal criminel près la Cour d'Ouargla à l'encontre de A.M (30 ans) pour "détention illicite de drogues et produits hallucinogènes à des fins de revente". Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de juin 2020, suite à l'exploitation par les services de sécurité d'informations faisant état de la commercialisation, par un individu, de produits hallucinogènes dans un quartier de la commune de Rouissat (Ouargla). La perquisition menée au domicile du mis en cause a permis de mettre la main sur une quantité de 15.865 comprimés dopants, de 247,5 gr de drogues et 441 flacons d'un médicament. Le représentant du ministère public a requis, eu égard à la gravité des faits, la réclusion à perpétuité à l'encontre du mis en cause et la confiscation des produits saisis en sa possession.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE D'ÉDITION

Fondation pour l'édition
et la publicitéEDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZEPrésident directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGERDIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTES NUMÉRIQUES

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

BELMEHDI

Ramadhan : Djamaâ El Djazaïr n'ouvrira pas ses portes pour les prières du vendredi, d'el Icha et des Taraouih

Djamaâ El Djazaïr n'ouvrira pas ses portes ni pour la prière du vendredi ni pour celles d'el Icha et des Taraouih, durant le mois sacré du ramadhan, a affirmé à Alger, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi. "Djamaâ El Djazaïr n'ouvrira pas ses portes ni pour la prière du vendredi ni pour celles d'el Icha et des taraouih, vu la spécificité de cette structure religieuse", a précisé M. Belmehdi qui était invité du "Forum de la radio" de la chaîne I de la radio. Cette année, la prière des Taraouih constituera "la première expérience durant l'ère de la Covid-19, à l'instar de l'expérience de la prière du vendredi", a-t-il ajouté, indiquant que les imams et les personnes en charge des mosquées sont tenus -dans le cadre des instructions qui leur ont été données à la veille du mois du Ramadhan- à poursuivre l'application du protocole sanitaire visant à accompagner les fidèles et à les orienter pour le respect de toutes les mesures préventives prises pour faire face à ce virus". M. Belmehdi a salué "l'interaction positive" relevée chez les citoyens depuis la réouverture progressive des mosquées et des écoles coraniques à travers les wilayas du pays, indiquant que ces



derniers sont conscients aujourd'hui que les appels au non respect du protocole, qu'il qualifie de "diaboliques", ne veulent pas du bien pour l'Algérie et les citoyens. Ces appels se manifestant à travers "la perturbation du travail dans les mosquées", l'instar de ce qui se trame pour porter atteinte à l'Algérie, à son unité et à sa sécurité, ne se verront accordées aucune occasion pour concrétiser leurs objectifs, tant que tout le monde est conscient de

ce qui est ourdi contre le pays", a soutenu M. Belmehdi. Le ministre a réitéré que la fermeture des salles d'ablution au niveau des mosquées "n'était pas arbitraire, mais une décision prise sur recommandation des spécialistes, dont certains sont des membres du Comité scientifique de suivi d'évolution de la situation épidémiologique, d'autant plus que l'adoption de cette décision se veut aussi un respect pour les spécialistes. La fermeture des salles

d'ablution qui était parmi les premières décisions prises à l'apparition des premiers cas de Corona enregistrés à Blida, a été suivie de la décision de fermeture des mosquées", a-t-il rappelé. Concernant l'Office national des Wakfs et de la Zakat, le ministre a indiqué que le domaine des Wakfs ou "le secteur tertiaire de l'économie, ne se limitera pas à l'avenir, grâce à cette structure d'organisation (Office), à la construction de mosquées et d'écoles coraniques, mais portera sur plusieurs domaines, comme connu par le passé dans l'Histoire de la civilisation islamique où le Wakf était l'un des leviers de la Oumma, contribuant à la concrétisation de plusieurs finalités". Pour ce qui a trait la création d'une instance en charge de la gestion de Djamaâ El Djazaïr, le ministre a fait savoir que le décret exécutif relatif à cet établissement sera présenté prochainement au Gouvernement. Pour ce faire, le ministre affirme l'existence de plusieurs conceptions, mais le ministère des Affaires religieuses et des wakfs s'est vu confié en attendant, la gestion de la Mosquée d'Alger qui a été ouverte pour l'accomplissement de la prière". Quant au rôle des associations religieuses, le ministre a affirmé que du point de vue

légal le ministère est uniquement concerné par les comités de mosquées habilités à construire ces structures religieuses et à assurer leur entretien, rappelant le gel de plusieurs associations depuis 2017. Cependant, plusieurs de ces associations ont repris leurs activités l'année dernière dans le but de parachever les projets en cours de réalisation et de finaliser l'équipement de l'institution de la mosquée. S'agissant des mosquées récemment opérationnelles à Alger et dans d'autres wilayas du pays, le ministre a souligné que ces nouvelles structures seront à même d'alléger la charge sur les principales mosquées, ce qui favorisera l'application des mesures préventives prévue dans le cadre du protocole sanitaire de lutte contre la pandémie, notamment la distanciation physique". Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs Youcef Belmehdi a effectué, lundi matin, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, au cours de laquelle il a inauguré dans la commune de Kouba, la mosquée Malek Ibn Anas et l'Ecole coranique "Abderrahmane Chibane" à la mosquée Najah, outre la mosquée Abdalah Ibn Rawaha et celle d'El Yaqin à Saoula.

INTITULÉ "BÂTISSEURS.DZ"

BTPH : la CNL lance un annuaire des entreprises du secteur



La Caisse nationale du logement (CNL) vient d'éditer un annuaire des entreprises du secteur du BTPH, regroupant plus de 9.000 entreprises, destiné notamment aux maîtres d'ouvrages publics mais aussi les PME et start-up en quête de nouveaux marchés, a-t-on appris lundi auprès de la CNL. L'annuaire, intitulé "Bâtisseurs.dz", a été officiellement lancé lors de la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la CNL jeudi dernier par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohammed Tarek Belaribi, en présence du ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane et le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri. S'inscrivant dans une démarche d'évaluation, de valorisation et d'intégration de l'économie nationale, cet annuaire, réalisé sous la supervision du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, recense le potentiel des entreprises algériennes activant dans le secteur du

BTPH. L'annuaire des entreprises du secteur du BTPH édité par la CNL regroupe plus de 9.000 entreprises, classées selon trois critères : l'implantation géographique (Wilaya), la catégorie (niveau de qualification), et la dénomination. Véritable vade-mecum du secteur, ce document met à la disposition des professionnels du secteur une information vérifiée et mise à jour. Le document répond tout d'abord, aux sollicitations exprimées par les professionnels activant dans le secteur du BTBH et particulièrement aux besoins croissants des maîtres d'ouvrages (administrations, établissements publics, Wilaya, Daïra, APC...) qui ont besoin d'être guidés dans leur quête d'informations pertinentes pour le choix d'entreprises qualifiées, de sous-traitants et autres prestataires de service. Cet annuaire est aussi un "précieux guide" pour les PME et start-up en quête de nouveaux marchés, d'opportunité de partenariat ou de mises en relation d'affaires. La version papier de

"Bâtisseurs.dz" sera incessamment suivie par le lancement d'une plateforme numérique dédiée au recensement des acteurs du secteur, à la facilitation de l'accès à la commande publique et à la mise en place d'une bourse de sous-traitance. Cette nouvelle plateforme qui a fait l'objet d'une démonstration à l'attention des ministres lors de l'inauguration du nouveau siège de la CNL, recense toutes les entreprises du secteur BTPH, et offre de nombreuses fonctionnalités visant la facilitation de l'accès à la commande publique et la mise en place d'une bourse de sous-traitance. En donnant une meilleure visibilité aux potentialités recelées par le secteur BTPH, "Bâtisseurs.dz" s'inscrit, par ailleurs, en totale adéquation avec les orientations du plan d'action du gouvernement visant le développement de l'information statistique à travers des outils d'évaluation exhaustifs et fiables. Lors de leur visite, les ministres ont également procédé à l'inspection du nouveau centre de

SÛRETÉ DE WILAYA

Saisie de plus de 10 millions d'euros en faux billets à Sétif

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Sétif ont mis fin aux activités d'une bande spécialisée dans la falsification de monnaie nationale et de devises, composée de trois (3) personnes, et saisi 10,118 millions d'euros en faux billets, a-t-on appris lundi du responsable de la cellule de communication de ce corps constitué, le commissaire Abdelouahab Aissani. La même source a précisé que cette opération d'envergure, inscrite dans le cadre des efforts des services de la police visant la lutte contre diverses formes de crime économique a permis de neutraliser une bande activant à l'échelle nationale, spécialisée dans la falsification de monnaie nationale et de devises, composée de trois (3) individus issus d'une wilaya frontalière, en plus de la saisie de 10,118 millions d'euros et un véhicule touristique. Cette opération qui intervient suite à l'exploitation d'informations faisant état de déplacements suspects de trois individus issus d'une wilaya de l'Est du pays, a permis de lancer des investigations se soldant par la localisation des présumés coupables, et de les mettre sous étroite surveillance, a précisé la même source, soulignant que les trois individus ont été interceptés à bord d'un véhicule dans la cité Fermatou, au chef-lieu de wilaya. La fouille du véhicule a permis de découvrir la somme d'argent falsifiée dissimulée dans la roue de secours, a ajouté la même source. Après le parachèvement des procédures légales, un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des trois mis en cause pour "mise en circulation de faux billets en monnaie nationale et en devises ayant cours légal sur le territoire national", a-t-on détaillé, relevant que les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires.

Formation des journalistes, artistes et athlètes pour consacrer le concept de protection collective de l'enfance

La Déléguée nationale à la promotion et à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a affirmé dimanche à partir de Guelma que la série de cycles de formation destinées aux journalistes, artistes et athlètes visait à consacrer le concept de la protection collective des enfants. Lors d'un point de presse organisé dans le cadre du programme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, Mme Cherfi a expliqué que la vaste opération de formation lancée par L'Organe national pour la protection et la promotion de l'Enfance (ONPPE), et soumise auprès du Premier ministre s'inscrivait dans le cadre d'un "meilleur investissement dans l'élément humain pour la concrétisation sur le terrain des lois et des mécanismes définis pour la protection des droits de l'enfant". La même déléguée a déclaré que les sessions de formation, qui ont jusqu'à présent réuni un grand nombre de personnalités artistiques, sportives et médiatiques et les acteurs de la société civile, "ont permis la création de réseaux nationaux intéressés par la promotion des droits de l'enfant, à l'instar du réseau national des journalistes, le réseau national des artistes, ainsi que le réseau de la société civile qui compte un total

de 134 associations à travers le territoire national". Elle a estimé, dans le même contexte, que la mise en place du Réseau national des journalistes algériens pour renforcer les droits de l'enfant en Algérie est "une expérience pilote dans le monde arabe", ajoutant que la mise en place de ce réseau est intervenue au terme de la formation après que les militants des médias aient reçu plusieurs formations sur le terrain sur les plus importants concepts et connaissances, liés au domaine de la protection de l'enfance. Les sessions de formation, qui se poursuivent toujours, sont menées sous la supervision d'experts relevant de l'ONPPE ou en coordination avec des organismes internationaux, tels que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance "UNICEF" et l'Organisation internationale de réforme pénale, a ajouté la même responsable, soulignant que le programme de formation concernait également des juges pour mineurs à travers le pays, au regard de leur rôle majeur dans la protection judiciaire des enfants, ainsi que la formation d'équipes de protection pour les catégories vulnérables relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et les cadres de la l'ONPPE. Lors de ces

différentes haltes de sa visite à cette wilaya, Mme. Cherfi a rappelé que "la protection des enfants est une responsabilité sociale et ne relève pas d'une partie donnée", estimant que "la conjugaison des efforts et des actions communes sont la voie idoine pour garantir la protection des enfants sur terrain". Réaffirmant "la place pionnière de l'Algérie" en matière de protection de l'enfance à la faveur de son arsenal juridique relatif à la protection de cette catégorie vulnérable, notamment la loi de protection des enfant de 2015", la Déléguée a relevé que le plus important demeure l'application sur terrain de ces dispositions et mécanismes, citant le numéro vert 1111 pour tout signalement. A l'occasion de sa visite, Mme Cherfi s'est enquis de la situation de la prise en charge dans plusieurs établissements dans le chef-lieu de la wilaya, dont l'établissement de l'enfance assistée ainsi que les classes spéciales à l'école primaire Mohammed Laid Al Khalifa et l'école de Mouloud Feraoun ainsi que l'école coranique à la mosquée El-Qods et la maison M'hamedi Youcef qui a abrité plusieurs activités sportives et artistiques organisées par des associations d'enfance.

A.Z

Ramadhan

Journée d'information pour la sensibilisation aux risques du gaspillage

Une journée d'information et de sensibilisation aux risques du gaspillage a été organisée, dimanche, par le ministère de la Solidarité nationale, en coordination avec l'Etablissement public de télévision en faveur de la famille algérienne pour renforcer l'esprit de solidarité et d'entraide, la veille du mois de Ramadhan, indique un communiqué du ministère. Cette journée d'information intervient dans le cadre des "campagnes de sensibilisation organisées par le ministère autour de plusieurs thèmes intéressant la famille et la société de manière générale", ajoute le communiqué. La journée a vu la participation de "cadres des ministères de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, et des Affaires religieuses, outre des Imams et acteurs de la société civile", selon la même source. A cette occasion, "un spot publicitaire sera diffusé en faveur des mères de familles les incitant à rationaliser la consommation, en ce sens qu'elles s'occupent de la gestion du budget familial et constituent un facteur d'équilibre à même de sensibiliser les autres membres de la famille pour bannir ces comportements négatifs". A cet effet, des cellules de proximité relevant de l'Agence de développement social seront mobilisées sous la tutelle du secteur pour intensifier les sorties de sensibilisation durant ce mois sacré, et introduire le thème de sensibilisation au phénomène de gaspillage en tant que comportement négatif préjudiciable au budget des ménages", et partant les sensibiliser à l'importance d'organiser leur consommation avec les différents aspects de vie y compris sanitaires et économiques".

B.N

Installation des nouveaux walis délégués de nombre de circonscriptions administratives d'Alger

Le wali d'Alger, Youcef Chorfa a présidé, la cérémonie d'installation des nouveaux walis délégués de nombre de circonscriptions administratives de la wilaya et ce, dans le cadre du mouvement partiel opéré dans le corps des walis délégués des circonscriptions administratives au niveau de la wilaya d'Alger, après aval du président de la République. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président de l'APW d'Alger, Karim Bennour, du Chef de sûreté d'Alger, Mohamed Chakour et de représentants d'autres secteurs. En vertu de ce mouvement, ont été installés, M. Merouane Boulessan, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Rouiba, M. Fethi Bouzaid, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Baraki et M. Yazid Delfi, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Dar El Beida. Aussi dans le cadre du mouvement partiel opéré dans le corps des walis délégués des circonscriptions administratives au niveau de la wilaya d'Alger, il a été procédé à l'installation de M. Abdelaziz Djouadi, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais, M. El Derradji Bouziane, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued et de M. Abderrahmane Dehimi, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative d'El Harrach. Dans son allocution,

N.B

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

L'Inchad et le Madih au cœur du programme du Ramadan

Le programme du ministère de la Culture à l'occasion du mois de Ramadan pour cette année prévoit plusieurs festivals et manifestations culturelles et artistiques à vocation spirituelle, dont l'Inchad (chants religieux) et le Madih (Louanges au Prophète), ont annoncé dimanche les organisateurs lors d'une rencontre à Alger. Ce programme spécial Ramadhan verra l'organisation de cinq festivals régionaux consacrés à l'Inchad et au Madih, un festival dédié à la calligraphie arabe et des manifestations musicales, cinématographiques, théâtrales et littéraires, dont certaines via Internet pour les wilayas confinées. Ont pris part à cette rencontre la ministre du secteur Malika Bendouda et le Conseil-

ler du président de la République en charge des Zaouïas et associations religieuses, Aissa Belakhdar, les directeurs des établissements culturels et artistiques et des Maisons de culture des wilayas et des représentants de diverses associations culturelles et religieuses. Intervenant à cette occasion, Mme. Bendouda a appelé à "mettre en exergue la culture locale" dans les programmes des établissements et associations, notamment l'Inchad et le Madih, déplorant des défaillances de la part de certains dans la promotion de la culture locale dans une optique innovation. Pour la ministre, "la consécration de cette réitération va à contre courant de la vocation même de ces établissements et associations, qui

consiste à promouvoir la culture locale pour "mettre en exergue sa diversité dans la cadre de la richesse culturelle de l'Algérie". Saluant, par ailleurs, le rôle de la société civile, notamment les associations culturelles auxquelles son secteur accorde "un intérêt particulier", elle a évoqué leur contribution durant la pandémie Covid-19. Pour sa part, le Conseiller du président de la République en charge des Zaouïas et associations religieuses a estimé "important de puiser l'Inchad et le Madih dans le patrimoine local en vue de sa préservation et sa promotion auprès de la jeunesse, citant plusieurs poètes dont Sidi Boumediène El Ghaouti et Sidi Lakhdar Benkhallouf.

V.J

Encourager le travail familial pour concrétiser le développement durable

Le secteur du tourisme a pris une nouvelle orientation axée sur "le renforcement et la promotion du travail familial" afin de "générer de la richesse et concrétiser le développement durable", a affirmé dimanche à Jijel la sous-directrice chargée de la formation, du travail familial et de sa promotion au ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Malika Mebarka. Intervenant au cours d'une rencontre restreinte dans le cadre de la manifestation "Travail familial au service des handicapés", organisée à la Maison de la culture Omar Oussedik à l'initiative de la direction locale du tourisme, Mme Mebarka a indiqué que la tenue de pareilles rencontres traduit "la volonté du secteur de concrétiser la nouvelle orientation de promotion et de renforcement du travail familial pour créer de la richesse et favoriser le développement durable, outre le soutien des initiatives visant la promotion du tourisme local". La directrice chargée de la formation, du travail familial et de sa promotion au ministère a ajouté que Dans le cadre de l'application de la politique du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative à l'amélioration des conditions sociales des habitants des zones d'ombre et reculées et au regard de l'importance accordée par les autorités publiques à un développement socioéconomique compatible avec la notion de développement durable, l'orientation vers un modèle économique différent, à savoir le travail familial, créé puis adopté par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Le travail familial, a-t-elle ajouté, comprend toute activité de production ou de service exercé au sein d'une famille d'une manière individuelle ou collective, visant son intégration au développement local. Mme Mebarka a également souligné que les efforts sont actuellement orientés vers le rapprochement de l'administration du citoyen et l'écoute de ses préoccupations en vue d'établir "une feuille de route pour un programme d'action qui contribue à trouver des solutions pour la relance du travail familial en tant que nouveau mécanisme pour booster le développement local et absorber le chômage". De son côté, le directeur de wilaya du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Zoubir Boukaabache, a indiqué à l'APS que cette rencontre intervient quelques jours avant la tenue des assises nationales du travail familial dont la finalité est de mettre en valeur les potentialités des différentes wilayas en matière de travail familial lequel est exercé à Jijel, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. Il a ajouté, en outre, que 40 familles actives dans le domaine du travail familial dans diverses régions de la wilaya sous la bannière de l'association Ettahadi pour les personnes atteintes de handicap et participent à la dynamique économique locale. En marge de la rencontre, une exposition de produits de l'artisanat traditionnel a été organisée avec la participation de plusieurs associations féminines et rurales et des personnes aux besoins spécifiques.

N.B

Sonelgaz envisage de se positionner comme investisseur dans le domaine des énergies renouvelables

Le groupe Sonelgaz envisage de se positionner comme investisseur, en matière de portage et de financement des projets d'infrastructures des énergies renouvelables (EnR), a affirmé dimanche à Alger, son PDG, Chaher Boulakhras. S'exprimant à l'occasion de la cérémonie d'installation du PDG de la société nouvellement créée par Sonelgaz et Sonatrach, Shariket Kahraba El Djazair (SKE), M. Boulakhras a souligné que "le groupe Sonelgaz envisage de se positionner comme investisseur dans le domaine des énergies renouvelables, tout au moins sur les premières tranches lancées par les pouvoirs publics". "Ce rôle permettra d'intégrer, dans les projets que nous financerons, les différentes compétences du groupe et les faire ainsi reconnaître. Rapidement, nous pourrions nous positionner en monteur de financement et faire porter les in-



vestissements par des sociétés financières comme les assureurs et les fonds d'investissement", a-t-il soutenu. Dans ce contexte, M. Boulakhras a mis en avant le savoir-faire dont dispose la société

SKE en matière de montage et de gestion de projets de co-investissement en production d'électricité et de ses actionnaires Sonelgaz (51%) et Sonatrach (49%), afin de se focaliser sur un rôle d'investis-

seur dans le domaine des EnR en Algérie, mais également à l'international. "Nous attendons beaucoup de SKE, notamment dans la satisfaction de la demande nationale à l'instar de SPE, mais aussi dans le développement des EnR", a déclaré le PDG de Sonelgaz tout en mentionnant que l'exploitation des énergies renouvelables sera confiée à la filiale SKTM (Shariket kahraba wa Taket Moutadjadida). "Le partenariat stratégique entre Sonelgaz et Sonatrach qui témoigne de notre vision partagée et de notre ambition de le faire fructifier en créant un champion national avec des assises solides en matière de développement des énergies renouvelables en Algérie. SKE marque effectivement notre volonté de mutualiser et d'optimiser les ressources du secteur de l'Energie mais aussi d'investir davantage dans l'Electron vert", a relevé en outre le PDG. La nouvelle société SKE issue de

la fusion/absorption des anciennes sociétés de production électrique (SKB, SKT, SKD et SKS) est appelée donc, selon M. Boulakhras, à définir et à mettre en oeuvre une stratégie sur les EnR et à développer des capacités de production conventionnelle en Algérie ou à l'étranger, ainsi qu'à développer des capacités de production des EnR sur le plan régional à l'horizon 2035. Abordant les dispositions prises pour faire face à la demande électrique notamment durant le mois de ramadhan et l'été prochain, le PDG de Sonelgaz a rassuré que l'entreprise est prête à répondre aux attentes écartant des coupures ou des mesures de délestage. "Nous nous attendons un pic de consommation qui pourrait osciller entre 13.000 et 17.000 MW", a-t-il fait savoir, indiquant que les capacités de Sonelgaz seront renforcées cet été avec une production supplémentaire de 2.700 MW.

L'agriculture et l'industrie agroalimentaire M. Hemdani réitère l'appui de son département aux investisseurs

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a réitéré, lundi à Alger, l'appui de son département aux investisseurs dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, particulièrement dans le Sud et les Hauts plateaux. S'exprimant dans une allocution lors du Forum sur l'investissement agricole et les industries agroalimentaires organisé sous le thème "l'investissement, levier de la croissance agricole et agroalimentaire" dont l'ouverture a été présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, M. Hemdani a souligné que cette rencontre constitue une occasion pour présenter les potentialités des investisseurs et porteurs de projets dans les domaines du développement agricole. Le ministre a salué la place particulière qu'occupe son secteur dans le système économique du pays, considérant que le développement de l'agriculture algérienne est le fruit des politiques de développement adoptées par l'Etat visant à améliorer la sécurité alimentaire, conformément au plan de relance économique. Le secteur a adopté des projets efficaces pour améliorer la rentabilité, particulièrement



dans les régions du sud, de manière à renforcer la sécurité alimentaire, a fait savoir le premier responsable du secteur. Les cadres organisationnels de soutien à ces projets ont été renforcés, notamment ceux liés à la gestion des terres agricoles consacrées à l'investissement, a-t-il ajouté. Evoquant le développement de l'agriculture saharienne qui constitue, a-t-il dit, "l'une des assises de l'économie nationale" affirmant qu'elle "englobe désormais des pôles agricoles par excellence". Il a rappelé, à ce propos, la création de l'Office de développement de l'agriculture indus-

trielle en terres sahariennes (ODAS) pour la promotion de l'investissement. "L'ODAS offre des opportunités d'investissement à travers le portefeuille foncier octroyé par l'Etat dans le cadre du guichet unique mis à la disposition des investisseurs pour le développement des récoltes stratégiques conformément aux cahiers des charges", a-t-il précisé. M. Hemdani a annoncé par ailleurs la création d'un site électronique de l'ODAS pour faciliter les procédures administratives permettant aux opérateurs d'accéder à toutes les informations sur l'octroi du foncier disponible.

RAMADHAN

Rezig ordonne l'accélération de la mise en place des marchés de ventes au rabais



Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a ordonné, l'accélération de la mise en place des marchés de ventes au rabais et la vente promotionnelle durant le mois de Ramadan. Lors de la 8ème et dernière réunion du comité national de suivi de l'approvisionnement des marchés durant le mois de Ramadan, le ministre a instruit les directeurs de commerce à accélérer la création des marchés de ventes au rabais et de vente promotionnelle à travers le territoire national estimés à 794 marchés", indique un communiqué du ministère. Dans ce cadre, il a mis l'accent sur la nécessité de "respecter les délais prédéfinis en coordination avec les autres services au niveau local". Ont pris part à cette réunion tenue par visioconférence, le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Benchahra et le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA), El Hadj Tahar Boulouar ainsi que les directeurs régionaux et des wilayas et des associations nationale et locale de protection du consommateur et des représentants des secteurs concernés. Après avoir écouté un exposé sur les derniers préparatifs au mois sacré, le ministre a tenu à remercier les associations de protection du consommateur pour leurs efforts colossaux déployés sur le terrain en compagnie des agents et cadres du secteur et les services de sécurité. M. Rezig a appelé, par ailleurs, à l'intensification des campagnes de sensibilisation du consommateur "qui change ses habitudes de consommation à l'approche des événements religieux outre l'impact des rumeurs aux sources douteuses".

M.L

BOUGHAZI

L'investissement dans le tourisme, ouvert à tous ceux qui apportent une valeur ajoutée

Le ministre du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Mohamed Ali Boughazi a affirmé, dimanche après-midi à Khenchela que l'investissement dans le tourisme était ouvert à tous ceux qui souhaitent apporter une valeur ajoutée au secteur. Supervisant la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un village de vacances dans la commune de Yabous, le ministre a déclaré que son département ministériel soutenait les vrais investisseurs qui veulent apporter un plus au secteur, faire bouger la roue du tourisme et en faire un secteur créateur de richesse. Après avoir entendu les explications techniques du projet, le ministre a souligné

la nécessité de "respecter les délais de réalisation, en tenant compte des normes de qualité, afin que le projet contribue à faire de la région un pôle touristique d'excellence grâce à son relief montagneux". Lors de son inauguration d'un nouvel hôtel quatre étoiles appartenant à un privé dans la commune d'El Hamma, M. Boughazi a exprimé son admiration pour l'architecture de la structure touristique, qui porte le nombre des structures hôtelières classées dans la wilaya à 7 structures d'une capacité de 682 lits. Le ministre qui s'est enquis de la réalité des obstacles juridiques qui ont empêché l'achèvement du projet de réalisation du parc d'attractions urbain de la

commune de Khenchela, dont les travaux ont été suspendus depuis quatre ans en raison des objections de la Direction générale des forêts (DGF), en raison de la nature juridique du terrain sur lequel le projet a été construit, a promis de transmettre cette préoccupation aux autorités supérieures du pays et œuvrer pour y remédier en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Le ministre du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial a conclu sa visite à Khenchela en visitant la station thermale Hammam Essalihine, dans la commune d'El Hamma, rouvert au public récemment après la levée des mesures de confinement dans la wilaya.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Le CNESE veut des solutions efficaces

Le Président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir a appelé, lundi à Alger, toutes les composantes de la société civile à contribuer à la formulation de solutions efficaces sur la question de la rationalisation de la consommation.

Dans son allocution d'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur la rationalisation de la consommation, organisée par le CNESE à l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Tir a indiqué que la question de la rationalisation de la consommation ne doit pas être l'affaire de l'Etat uniquement, mais elle requiert également d'y associer la société, toutes composantes confondues, afin qu'elle contribue à la formulation de solutions efficaces, à même de remédier aux comportements répandus dans la société qui ont contribué, dans une large mesure, au gaspillage de beaucoup de produits de consommation.

A ce propos, M. Tir rappelle que le volume des subventions consentis annuellement par l'Etat à l'effet d'assurer la disponibilité des produits de large consommation dépasse souvent les 60 et 70% du prix réel de la plupart des produits, ajoutant que le gaspillage pèse lourdement sur le Trésor public chaque année.

« Personne ne tire profit de ce phénomène (gaspillage) qui induit parfois une instabilité du marché suite à la croissance injustifiée de la demande sur certains produits de large consommation, notamment avec



l'avènement du mois de Ramadhan », a-t-il affirmé. Parmi les produits connaissant un gaspillage ou un excès de consommation, l'intervenant cite le pain, l'eau potable, la consommation de l'électricité et de l'essence et autres produits qui coûtent au Trésor public « des milliards de USD annuellement" et qui peuvent être transfé-

rés vers d'autres secteurs stratégiques, tels la santé, l'éducation et l'enseignement, en sus d'orienter les quantités de certains produits en excès vers l'exportation à l'effet d'améliorer les recettes de l'Etat en devises. La question de la rationalisation de la consommation doit être placée au cœur des préoccupations pour réduire la facture

d'importation des produits de consommation et assurer le coût de la subvention accordée annuellement aux produits de large consommation.

Organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres d'études lancées par le CNESE depuis septembre dernier. Lors de cette rencontre qui intervient suite aux orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune lors de la dernière rencontre du Conseil des ministres, plusieurs interventions ont été présentées sur la rationalisation de la consommation, dont celle du

Professeur Abou Abdesslem intitulée "Rationalisation de la consommation : orientations religieuses" et celle du Professeur Aïssa Abdelguerfi de l'Ecole nationale supérieure agronomique d'Alger (ENSA) sous le thème "Consommation excessive et gaspillage alimentaire : effets sur la santé et l'économie en Algérie".

Ont participé à cette journée d'étude des représentants de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), la fédération des boulangers et la fédération des commerçants de gros. La rencontre sera sanctionnée par des recommandations pour la prise de mesures visant à rationaliser la consommation et renforcer la sécurité alimentaire et la stabilité sociale du pays.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le gouvernement veut booster le secteur agro-alimentaire

Pour diversifier l'économie du pays, le gouvernement compte sur l'industrie agro-alimentaire. Les investisseurs de cette filière sont assurés d'un soutien de l'Etat qui compte ainsi les accompagner. C'est ce qu'a rappelé, hier à Alger, le ministre de l'Agriculture, Abdelhamid Hamdani, lors du Forum sur l'investissement agricole et agro-alimentaire.

Lors d'une communication sur le sujet de l'apport de l'agriculture à l'économie nationale, M. Hemdani a salué la place particulière qu'occupe son secteur dans le système économique du pays, considérant que le développement de l'agriculture algérienne est le fruit des politiques de développement adoptées par l'Etat visant à améliorer la sécurité alimentaire, conformément au plan de relance économique.

Le secteur a adopté des projets efficaces pour améliorer la rentabilité, particulièrement dans les régions du sud, de manière à renforcer la sécurité alimentaire, a fait savoir le premier responsable du secteur. Les cadres organisationnels de soutien à ces projets ont été renforcés, notamment ceux liés à la gestion des terres agricoles consacrées à l'investissement, a-t-il ajouté. Evoquant le développement de l'agriculture saharienne qui constitue, a-t-il dit, « l'une des assises de l'économie nationale » affirmant qu'elle « englobe désormais des pôles agricoles par excellence ».

Dans ce sens, le ministre de l'Agriculture a rappelé la création de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS)



pour la promotion de l'investissement.

« L'ODAS offre des opportunités d'investissement à travers le portefeuille foncier octroyé par l'Etat dans le cadre du guichet unique mis à la disposition des investisseurs pour le développement des récoltes stratégiques conformément aux cahiers des charges », a-t-il précisé. M. Hemdani a annoncé par ailleurs la création d'un site électronique de l'ODAS pour faciliter les procédures administratives permettant aux opérateurs d'accéder à toutes les informations sur l'octroi du foncier disponible.

De son côté, le premier ministre a appelé les opérateurs économiques à investir massivement dans ce secteur. Pour Abdelaziz Djerad, la relance globale du pays « dépend essentiellement de la relance de ce secteur, principal moteur de la croissance et l'appui à une industrie agro-alimentaire efficiente, à travers laquelle l'Algérie retrouvera sa place et son rôle parmi les Nations au double

plan régional et international ». Dans ce cadre, le Premier ministre a réitéré son appel à tous les professionnels, les investisseurs, les porteurs de projets, les opérateurs et les partenaires, à « adhérer à cet important projet de développement qui contribuera indéniablement à l'édification de l'Algérie Nouvelle à laquelle nous aspirons ».

Le Premier ministre a rappelé les efforts du Gouvernement visant à appuyer l'Agriculture, en vue d'assurer la sécurité alimentaire du pays et à réduire la facture d'importation des produits alimentaires, qui dépasse souvent les 10 Mds USD annuellement. Par ailleurs, Abdelaziz Derad a insisté sur l'intérêt pour les producteurs nationaux du secteur de respecter les normes internationales pour que leurs produits puissent accéder aux marchés mondiaux, soulignant également la nécessité d'encadrer la chaîne logistique dans le but de faciliter l'opération d'export.

Saïd Sadia

ENERGIES

Sonelgaz envisage d'investir dans le renouvelable

Le groupe Sonelgaz envisage de se positionner comme investisseur, en matière de portage et de financement des projets d'infrastructures des énergies renouvelables (EnR), a affirmé dimanche à Alger, son PDG, Chaher Boulakhras.

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie d'installation du PDG de la société nouvellement créée par Sonelgaz et Sonatrach, Shariket Kahraba El Djazair (SKE), M. Boulakhras a souligné que "le groupe Sonelgaz envisage de se positionner comme investisseur dans le domaine des énergies renouvelables, tout au moins sur les premières tranches lancées par les pouvoirs publics". "Ce rôle permettra d'intégrer, dans les projets que nous financerons, les différentes compétences du groupe et les faire ainsi reconnaître. Rapidement, nous pourrons nous positionner en monteur de financement et faire porter les investissements par des sociétés financières comme les assureurs et les fonds d'investissement", a-t-il soutenu. Dans ce contexte, M. Boulakhras a mis en avant le savoir-faire dont dispose la société SKE en matière de montage et de gestion de projets de co-investissement en production d'électricité et de ses actionnaires Sonelgaz (51%) et Sonatrach (49%), afin de se focaliser sur un rôle d'investisseur dans le domaine des EnR en Algérie, mais également à l'international. "Nous attendons beaucoup de SKE, notamment dans la satisfaction de la demande nationale à l'instar de SPE, mais aussi dans le développement des EnR", a déclaré le PDG de Sonelgaz tout en mentionnant que l'exploitation des énergies renouvelables sera confiée à la filiale SKTM (Shariket kahraba wa Taket Moutadjadida).

"Le partenariat stratégique entre Sonelgaz et Sonatrach qui témoigne de notre vision partagée et de notre ambition de le faire fructifier en créant un champion national avec des assises solides en matière de développement des énergies renouvelables en Algérie. SKE marque effectivement notre volonté de mutualiser et d'optimiser les ressources du secteur de l'Energie mais aussi d'investir davantage dans l'Electron vert", a relevé en outre le PDG.

La nouvelle société SKE issue de la fusion/absorption des anciennes sociétés de production électrique (SKB, SKT, SKD et SKS) est appelée donc, selon M. Boulakhras, à définir et à mettre en œuvre une stratégie sur les EnR et à développer des capacités de production conventionnelle en Algérie ou à l'étranger, ainsi qu'à développer des capacités de production des EnR sur le plan régional à l'horizon 2035.

Abordant les dispositions prises pour faire face à la demande électrique notamment durant le mois de ramadhan et l'été prochain, le PDG de Sonelgaz a rassuré que l'entreprise est prête à répondre aux attentes écartant des coupures ou des mesures de délestage.

"Nous nous attendons un pic de consommation qui pourrait osciller entre 13.000 et 17.000 MW", a-t-il fait savoir, indiquant que les capacités de Sonelgaz seront renforcées cet été avec une production supplémentaire de 2.700 MW.

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Les créances de l'ADE avoisinent les 57 milliards de dinars

Le niveau des créances détenues par l'Algérienne des Eaux (ADE) auprès de ses abonnés a atteint les 57 milliards de dinars à fin 2020, a indiqué Hocine Himrane, chef de division au niveau de l'ADE. A l'occasion d'une journée d'étude organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) sur le thème de la rationalisation de la consommation, M. Himrane a affirmé que les niveaux des créances a atteint un chiffre "alarmant", de l'ordre de 57 milliards DA, dont 66% est détenues auprès des ménages et 30 % auprès des administrations. "Malgré les recouvrements de l'ordre de 28 millions de dinars réalisés, notre balance est déficitaire à cause du niveau des créances", a souligné le même responsable. S'agissant des créances des administrations, le responsable a fait état de 17 milliards de dinars de créances, dont 10 milliards de dinars constituées uniquement des dettes des APC. Le portefeuille d'abonnés de l'ADE s'élève à 5,83 millions de clients répartis sur 1.010 com-



munes du pays. Evoquant les capacités de cette entreprise qui met à la disposition de ses clients 5,5 millions de mètres cube quotidiennement, le responsable a précisé que l'ADE dispose de 4.000 forages, de 351 sources, de 1.792 stations de pompes, de 7.500 réservoirs, d'un linéaire de canalisations de 83.000 kilomètres,

ainsi que de 91 stations de traitement d'eau. Dans ce sens, M. Himrane a mis l'accent sur les efforts fournis par l'Etat à travers ses différents démembrements pour assurer la disponibilité de l'eau, mais il a relevé, toutefois, "le déséquilibre existant entre les coûts et les rentrées en raison de la tarification administrée de l'eau

potable qui n'a pas subi de réaménagement depuis janvier 2005 à raison de 6,3 dinars le mètre cube (M3)".

Le coût du M3 d'eau dépasse 56 dinars

Assurant que le coût de revient réel du M3 dépasse 56 dinars, M. Himrane a affirmé que le Trésor public décaisse en moyenne 50 milliards de dinars annuellement pour payer les factures de l'eau auprès des sociétés gérant les stations dessalement de l'eau de mer. "Le gaspillage est une responsabilité partagée et l'affaire tous. Nous avons l'obligation d'assurer la disponibilité de l'eau et au même temps la rentabilité. Le citoyen a aussi la responsabilité de ne pas gaspiller cette ressource", a-t-il encore relevé. Evoquant les mesures prises par l'ADE afin de lutter contre le gaspillage de l'eau, il a cité notamment la réparation des fuites visibles qui ont atteint, selon lui, plus de 280.000 l'an dernier, alors que d'autres équipes de l'entreprise procèdent à la détection des fuites invisibles à travers des équipements acoustiques et de

géo-radars. Ces fuites sont principalement liées à la vétusté des canalisations du réseau dont certaines ont plus de 50 ans d'âge. "L'ADE réhabilite chaque année entre 2.000 à 3.000 kilomètres de son réseau pour atteindre à l'horizon 2030 les performances reconnues mondialement avec un taux de rendement de 80 %", a-t-il fait savoir. La lutte contre le branchement illicite constitue également un autre axe de la politique de l'ADE, pour préserver cette ressource, a-t-il mentionné, tout en soulignant que 70.000 branchements illicites ont été détectés à ce jour notamment sur les canalisations principales, des branchements qui peuvent engendrer, selon lui, des cas de maladies à transmission hydrique et des problèmes de pression de l'eau. "La sensibilisation des citoyens à travers les campagnes d'information pour préserver les ressources hydriques s'impose", a-t-il recommandé tout en plaidant en outre pour le réaménagement tarifaire, notamment pour les gros consommateurs et ceux qu'ils exploitent l'eau comme matière première.

RAMADAN ET ADDICTION

Le CISA de bordj-el-kiffan : une valeur ajoutée au profit des personnes souffrant d'addictions

L'équipe médicale du centre intermédiaire de soins en addictologie de bordj el kiffan a organisée le jeudi matin, à quelque jours seulement du mois de ramadan, une journée riche en activités, une thérapie de groupe, avec présentation de vidéos sur les différentes étapes, du début de la consommation, au stade de l'addiction et de la toxicomanie, avec des témoignages émouvants, marquer par des regrets et des lamentations de la part de quelques consommateurs au stade avancé de la dépendance aux drogues et autres, avec des conséquences néfastes parfois dramatiques sur tout les plans : social, familial, professionnel, et surtout sur la santé de l'individu. Suivi d'un débat dynamique animé par Dr Ait igrine médecin psychiatre et Dr H Yahiaoui médecin addictologue, qui n'ont pas hésité, en tant que médecins traitants, à répondre à toutes les questions posées par l'assistance. (Une personne addict, doit avoir de la volonté, de la patience, de motivation et le désir d'arrêter... et ça ne suffit pas, pour cela nous l'accompagnons et nous lui portons l'aide nécessaire à chaque fois qu'il en a besoin et aussi longtemps que ça nécessite.) fait remarquer un médecin. Les participants qui ont été nombreux à participer en majorité des personnes présentant des addictions et sont suivis par les mêmes médecins. Ici y'a pas de jugement, les participants se sont exprimés librement sans aucun complexe chacun racontait sa propre expérience. nous citons le témoignage de Aïmed 23ans, avec trois rechutes « j'ai commencé à consommer à l'âge de l'adolescence, je vivais dans un calvaire, c'était difficile, je suis passé rapidement à la poudre (ghobra) j'avais tout perdu... même le sens de la vie, je ne voyais qu'elle, je ne pouvais plus me contrôler, je cherchais de l'aide, et je l'ai trouvée ici el hamdoulillah aujourd'hui je suis interne dans une école coranique spécialisée dans l'apprentissage et le récit du coran, a jolie vue kouba, avec un bon groupe et surtout je suis en sécurité.). L'autre témoignage du jeune Ahmed (à 14 ans j'ai commencé à consommer de la drogue au niveau du collège, puis j'ai quitté l'école, j'étais entraîné par la drogue et j'ai consommé tout, même l'alcool, la poudre... j'ai perdu le contrôle, je cherchais de l'aide, on m'a orienté à ce centre, et l'hamdoulillah peu à peu j'ai pu surmonter beaucoup de difficultés et grâce au bon travail de mon médecin, j'ai repris une vie normale). Nous saluant le dévouement très remarquable du Dr Ait igrine et du Dr. Yahiaoui et toute l'équipe médicale que tout le personnel du centre, au service de la santé publique et des malades en général, et des personnes souffrantes d'addictions en particulier. Conclu un parent.

Le débat est clôturé avec un récit de quelques versés coraniques, par le jeune hamza, qui a su tirer, par sa voix, les larmes de plusieurs participants. Après le débat, une cérémonie



de distribution des prix d'encouragement, et des cadeaux, aux profits des jeunes addicts, qui sont guéris après une longue bataille. Tout le monde était satisfait, une joie régnait dans la grande salle, dans une ambiance familiale, un participant avait pris la parole : (le ramadan est un allier contre l'addiction, sert à ce libérer de la dépendance et des comportements addicts, une délivrance qui nous écarte du désir et nous permet d'accéder à une maîtrise du soi). le problème des addictions est un problème de santé publique, il n'est pas à prendre à la légère, des répercussions économiques, sociales et financières sont importantes, il est primordial de s'y intéresser en profondeur, d'en comprendre les causes pour mieux en gérer les conséquences et proposer des traitements adaptés aux personnes souffrant d'addictions. L'addiction ne reflète pas une faiblesse ou un manque de volonté chez l'individu, les substances psycho actives agissent en modifiant le fonctionnement du système nerveux, qui subit des perturbations complexes de ses mécanismes, entraînant une perte totale de contrôle du comportement chez ces personnes, il s'agit d'une maladie qui doit être considérée et traitée comme telle.

ORPR

EL TARF

Campagne de nettoyage et de désinfection de 217 mosquées

Une vaste campagne de nettoyage et de désinfection ciblant 217 mosquées a été lancée cette semaine à travers les 24 communes de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale des affaires religieuses et des wakfs. Selon Mohamed Kamel Dahem, chef de service à la direction locale des affaires religieuses, cette vaste campagne de nettoyage et de désinfection se déroule depuis quelques jours en prévision de l'accomplissement de la prière des tarawis durant le mois de Ramadhan pour que les fidèles puissent être assurés que ces lieux de culte ne présentent aucun risque de contamination par la Covid 19. De nombreux fidèles se sont portés volontaires pour désinfecter ces lieux de culte aux côtés des services de la direction locale des affaires religieuses et faire en sorte que l'ensemble des dispositions préventives soient mises en place pour éviter toute contagion, a-t-on ajouté. Tout en insistant sur l'importance du respect du protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes pour protéger les fidèles, la même source a



rappelé les recommandations à suivre, notamment la distanciation physique et le port de masque de protection. Après avoir évoqué les différentes dispositions organisationnelles arrêtées à cet effet, la même source a également fait état de la proposition d'ouverture de 217 salles dédiées à la prière en faveur de la gent féminine, à travers les 24 communes de la wilaya d'El Tarf. Dans le cadre des opérations de solidarité prévues tout au long

du mois de Ramadhan, M. Dahem a fait état notamment de la distribution des repas du f'tour aux familles nécessiteuses et autres repas offerts sur place par des restaurants de la Rahma. En plus de la collecte de la zakat de l'Aid et la distribution des habits pour les enfants orphelins, les services de la direction locale des affaires religieuses et des wakfs ont programmé des prêches et des conférences religieuses consacrés au mois du jeûne, en plus de concours religieux et culturels prévus au niveau des écoles coraniques de cette wilaya frontalière. Un programme religieux en ligne sera également animé par des imams afin de permettre au plus grand nombre possible de fidèles d'être à l'écoute tout en demeurant à l'abri de tout risque de contamination, a conclu la même source.

CONSTANTINE

Lancement de la consolidation des logements affectés par le glissement de terrain à Messaoud Boudjeriou

L'opération de consolidation des logements affectés par le phénomène du glissement de terrain dans la commune Messaoud Boudjeriou (wilaya de Constantine) a été lancée et le bureau d'études chargé du projet a été désigné, a-t-on appris lundi auprès de l'Office local de promotion et de gestion immobilière (OPGI). L'opération concerne 160 logements menacés par le phénomène du glissement de terrain à Messaoud Boudjeriou, a souligné la même source, faisant état de trois (3) bâtiments présentant des signes de dégradation avancés et nécessitant, par ricochet, des interventions d'urgence. Sur les 160 logements concernés par cette opération de consolidation, 140 unités sont occupées, a fait savoir la même source, rappelant que les autorités

locales ont proposé aux locataires concernés un relogement provisoire le temps d'achever les travaux de consolidation et de confortement de leurs logements. Une expertise technique avait été engagée il y a quelques mois par l'OPGI pour déterminer les causes du glissement de terrain signalé sur ce site, a-t-on rappelé, précisant qu'un budget de 500 millions de dinars a été débloqué, à cet effet, par les pouvoirs publics. L'opération de consolidation de ces logements aura lieu en collaboration avec le laboratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC) relevant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a-t-on fait savoir. Selon la même source, les autorités locales comptent sur la "coopération et la compréhension" des familles concernées

pour mener à bien cette opération qui revêt un intérêt capital, car en rapport direct avec leur sécurité. La wilaya de Constantine compte, outre le site de glissement de terrain signalé à Messaoud Boudjeriou, quatre (4) autres sites menacés par ce phénomène dans les cités Boussouf et Benboulaid (au chef-lieu de wilaya) et dans les communes de Zighoud Youcef et Didouche Mourad, a-t-on rappelé. Les techniques de stabilisation des glissements de terrain devront avoir lieu selon trois procédés, à savoir les terrassements, les dispositions de drainages et l'introduction d'éléments résistants permettant la modification de la topographie du glissement, selon les explications fournies par des spécialistes.

Début de l'opération de recensement général de l'agriculture à Ghardaia et El-Menaa

Le recensement général de l'agriculture (RGA) a été lancé officiellement dimanche dans les wilayas pilotes de Ghardaia et El-Menaa, en présence des autorités locales. Lors du lancement de l'opération, le wali de Ghardaia, Boualem Amrani, a mis en exergue l'importance de ce recensement pour le développement agricole et rural, et le développement économique en général, comme "outil de gestion et d'analyse devant permettre une meilleure connaissance du tissu agricole et servir de base pour la prise des décisions en matière d'amélioration de la gouvernance des projets et la mise en place de plans agricoles adaptables à chaque espace". L'opération statistique d'envergure nationale, minutieusement préparée après

l'installation d'une commission de suivi technique et opérationnel composée des différents partenaires et structures du secteur, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur agricole 2020-2024, ont expliqué les responsables de la direction de Services agricoles (DSA) de Ghardaia. Ce recensement agricole, qui constitue un outil de pilotage pour une stratégie de développement et de modernisation du secteur, sur la base de données et statistiques fiables et actualisées, est marqué par l'utilisation pour la première fois des nouvelles technologies pour la fiabilité des données, ont-ils ajouté. L'opération de collecte des données se fera à l'aide de tablettes paramétrées et portera sur le recensement d'une population de près de 22.000

d'agriculteurs exploitant une superficie agricole utile de 72.491 hectares, a précisé le responsable des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit. En termes de logistique liée à la collecte des données, le recensement prévoit la mobilisation d'une quinzaine d'enquêteurs et superviseurs avec des véhicules tout terrain pour leurs déplacements, a-t-on indiqué. L'application numérique de collecte d'information sur le secteur agricole préconise une utilisation intensive des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans toutes les opérations de recensement telles que l'utilisation de dispositifs de géo-référencement, y compris les systèmes de positionnement global (GPS) et les systèmes d'information géographique (SIG), a expliqué M. Djebrit.

MÉDÉA

Deux ateliers d'abattage clandestins d'ovins découverts à Sedraya

Deux (2) ateliers d'abattage clandestin d'ovins ont été découverts samedi soir à Sedraya (est de Médéa) par les éléments de la Gendarmerie nationale et plusieurs carcasses de moutons ont été saisies sur place, a-t-on appris, dimanche, auprès du groupement de la Gendarmerie. L'opération est intervenue, suite à l'exploitation d'informations faisant état d'activités d'abattage illicites dans des locaux clandestins, situés dans la commune de Sedraya, à 96 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a indiqué la même source. La perquisition de ces ateliers clandestins a permis la découverte et la saisie de pas moins de 145 carcasses de moutons, devaient être écoulées sur le marché, à l'approche du mois de Ramadhan, sans certificat sanitaire, a ajouté la même source. Les propriétaires de ces ateliers clandestins activaient sans registre de commerce et en infraction à la réglementation régissant cette activité. Une enquête a été ouverte pour situer l'étendu de ce trafic et identifier d'éventuels complices, a-t-on

CONSTANTINE

L'approvisionnement en huile de table atteint jusqu'à 150.000 litres/jour

Les commerces et marchés de la wilaya de Constantine sont approvisionnés entre 120.000 jusqu'à 150.000 litres d'huile de table par jour, a indiqué dimanche le directeur local du commerce Rachid Hedjal. "Des dotations atteignant jusqu'à 150.000 litres d'huile de table par jour sont assurées depuis le mois de février au profit des commerces, marchés et grandes surfaces de la wilaya de Constantine, alors que l'approvisionnement en ce produit ne dépassait pas auparavant les 100.000 litres/jour", a précisé le même responsable. Des quantités supplémentaires en huile de table seront injectées sur le marché local dès la semaine en cours pour "maîtriser le déficit persistant en dépit du renforcement de l'opération d'approvisionnement depuis le mois de février dernier", a relevé M. Hedjal, précisant qu'il s'agit-là d'une opération d'urgence, car coïncidant, selon lui, avec l'arrivée du mois sacré de Ramadhan. A ce titre, le directeur de wilaya du commerce a indiqué que "des instructions fermes ont été données par les autorités locales à l'effet de mobiliser tous les moyens nécessaires pour rendre ce produit disponible pour les citoyens, dont plusieurs n'arrivent pas à s'en approvisionner malgré l'importance des quantités introduites quotidiennement sur le marché local". Selon Rachid Hedjal, l'engouement "abusif et démesuré" de certains citoyens pour l'huile, influencés par des informations infondées faisant état d'une pénurie en la matière, est à l'origine des perturbations constatées sur le marché local. Le même responsable, s'appuyant sur le constat de terrain effectué par ses services, a indiqué que des familles entières (parents et enfants) font la chaîne dans les magasins et supermarchés pour acheter l'huile de table ce qui a entraîné un déséquilibre en la matière. A la veille du mois de Ramadhan, "il y a des familles qui ne possèdent aucune goutte d'huile chez eux, car il est introuvable sur le marché", selon des témoignages recueillis par l'APS.

MALGRÉ LES RISQUES D'INCENDIE

Adrar veut devenir leader dans la production céréalière

Malgré la dureté des conditions climatiques, l'agriculture saharienne se développe. En plus des fruits et légumes, les régions du Sud produisent des céréales en grande quantité, malgré le risque d'incendies.

Ainsi, dans la wilaya d'Adrar, une récolte de près d'un million de quintaux (qx) de blé est attendue cette saison. Cette moisson prévisionnelle se répartit entre le blé dur cultivé sous-pivot avec 724.000 quintaux, le blé dur en culture traditionnelle avec plus de 23.850 quintaux, ainsi que le blé tendre sous-pivots avec plus de 36.495 quintaux et le blé tendre en culture traditionnelle avec plus de 133.300 quintaux, a-t-on indiqué. La superficie emblavée cette année dépasse les 16.000 hectares

pour le blé dur sous pivots et 795 ha en culture traditionnelle, contre 629 hectares pour le blé tendre sous-pivots et 4.434 hectares de blé tendre en culture traditionnelle, a précisé la DSA.

Donnant dimanche le lancement officiel de la campagne de moisson, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a salué les efforts déployés par les agriculteurs pour développer la céréaliculture au niveau de ce site, en dépit des contraintes naturelles et des conditions exceptionnelles liées à la pandémie de la Covid-19, s'engageant à leur assurer l'accompagnement nécessaire à travers la prise en charge de leurs préoccupations liées à l'électrification et l'assouplissement des procédures. Le chef de l'exécutif de wilaya a également appelé les jeunes à se lancer dans

l'investissement agricole en créant des coopératives dans le cadre de la concession agricole, à la faveur des mesures prises par les autorités locales pour renforcer la numérisation et l'assainissement du foncier agricole qui a déjà permis de récupérer 150.000 hectares de terres attribuées et restées inexploitées.

"La wilaya d'Adrar a les capacités de devenir leader dans la production céréalière à l'échelle nationale, et contribuer ainsi au renforcement de l'économie nationale et des exportations hors hydrocarbures", a-t-il estimé.

Pour les besoins de la campagne de moisson de cette saison, 81 moissonneuses ont été mobilisées, en plus de 130 camions pour le transport de la récolte vers les points de collecte, a indiqué le di-

recteur de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Adrar, Mokhtar Hamdani. Un point de collecte supplémentaire a été prévu aussi dans chacune des communes de Zaouiet-Kounta, Aoulef et Amguiden, en plus du renforcement du point de stockage principal à Adrar de deux bascules en vue d'atténuer la pression et d'accélérer les procédures d'emmagasinage, a-t-il également fait savoir.

Par ailleurs, une campagne nationale de sensibilisation sur la prévention des incendies agricoles a été lancée lundi depuis la wilaya d'Adrar, à l'initiative de la direction générale de la Protection civile (DGPC).

Inscrite au titre du programme de la DGPC pour la prévention contre les différents risques, cette

action vise, entre-autres objectifs, la contribution à la protection de l'économie nationale à travers l'accompagnement des agriculteurs en leur prodiguant des conseils pour prémunir leurs récoltes agricoles d'éventuels risques d'incendies, a indiqué le sous-directeur des statistiques et de l'information à la DGPC, le colonel Farouk Achour.

Cette campagne, qui se poursuivra ensuite, dans la wilaya voisine de Timimoun, en prévision de la campagne moisson-battage qui débute tôt dans le Sud, touchera par la suite les autres wilayas du pays, selon le calendrier de la saison de moisson-battage, arrêté par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a-t-il ajouté.

Synthèse Saïd Sadia

BLIDA

Distribution de 20.000 colis alimentaires aux nécessiteux



Le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) a procédé à la distribution de plus de 20.000 colis alimentaires au profit des nécessiteux, à travers la totalité des communes de la wilaya de Blida, dans le cadre de l'opération annuelle de solidarité spécial Ramadhan, a-t-on appris auprès du président de ce club. "Prés de 15.000 colis alimentaires ont été distribués, dimanche soir, par le CEIMI, dans l'attente de la distribution de 5.000 colis supplémentaires, dans les prochains jours", a indiqué, à l'APS, Kamel Moula. Signalant que cette opération,

devenue une tradition pour le CEIMI, depuis une vingtaine d'années, cible les familles nécessiteuses des 25 communes de Blida, notamment celles classées en tant que zones d'ombre. "La distribution des colis se fait en collaboration avec les Assemblées populaires communales (APC) et les associations caritatives", a-t-il précisé, en outre. M. Moula a souligné la réalisation de cette opération de solidarité Ramadhan grâce à la contribution des opérateurs économiques, qui ont prouvé leur soutien aux familles nécessiteuses en dépit des difficultés financières traversées par les entreprises

actuellement, en raison de l'arrêt de leurs activités, suite à la pandémie de la Covid-19. "Cette initiative est l'expression de l'esprit citoyen animant les bienfaiteurs à l'égard de leurs concitoyens nécessiteux, durant ce mois sacré", a-t-il ajouté. Il s'agit, également, d'une opération inscrite au titre du plan annuel de solidarité du CEIMI, qui compte plus de 1.700 entreprises économiques adhérentes à l'échelle nationale. Ce plan englobe de nombreuses opérations similaires durant les rentrées scolaires, les fêtes religieuses et toutes les occasions festives, a fait savoir M.Moula.

ALGER

INSTALLATION DES NOUVEAUX WALIS DÉLÉGUÉS

Le wali d'Alger, Youcef Chorfa a présidé, dimanche, la cérémonie d'installation des nouveaux walis délégués de nombre de circonscriptions administratives de la wilaya et ce, dans le cadre du mouvement partiel opéré dans le corps des walis délégués des circonscriptions administratives au niveau de la wilaya d'Alger, après aval du président de la République. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président de l'APW d'Alger, Karim Bennour, du Chef de sûreté d'Alger, Mohamed Chakour et de représentants d'autres secteurs. En vertu de ce mouvement, ont été installés, M. Merouane Boulessan, en qualité de wali délégué de la circonscription

administrative de Rouiba, M. Fethi Bouzaid, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Baraki et M. Yazid Delfi, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Dar El Beida. Aussi dans le cadre du mouvement partiel opéré dans le corps des walis délégués des circonscriptions administratives au niveau de la wilaya d'Alger, il a été procédé à l'installation de M. Abdelaziz Djouadi, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais, M. El Derradji Bouziane, en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued et de M. Abderrahmane Dehimi, en qualité de wali délégué de la circonscription

administrative d'El Harrach. Dans son allocution, le wali d'Alger a exhorté les nouveaux walis délégués à œuvrer à la prise en charge des préoccupations des citoyens et à leur accompagnement pendant le mois sacré de Ramadhan, concernant l'approvisionnement en eau potable, la mise à disposition de l'éclairage public, les préparatifs des examens scolaires, tous paliers confondus, ainsi que la saison estivale. M. Chorfa a également appelé les nouveaux walis délégués de la wilaya d'Alger à accompagner l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et à assurer tous les moyens, y compris logistiques, en vue de mener à bien le rendez-vous des législatives du 12 juin prochain.

M'SILA

Le médiateur de la République veut rapprocher l'administration du citoyen

Le médiateur de la République, Karim Younes, a instruit les responsables locaux d'amorcer des mesures pratiques pour prendre en charge les préoccupations des citoyens de la Daïra d'Ouled Derradj (wilaya de M'sila) dans le cadre des prérogatives de l'instance du médiateur de la République, a indiqué, lundi, un communiqué de cette instance relevant de la Présidence de la République.

"Le médiateur de la République a instruit, lors d'une rencontre tenue dimanche avec une délégation de citoyens de la Daïra d'Ouled Derradj (w. M'sila), de prendre des mesures pratiques en coordination avec les secteurs concernés pour la prise en charge des préoccupations des citoyens dans le cadre des prérogatives de l'instance du médiateur de la République", lit-on dans le communiqué.

La rencontre a été marquée par la présence du délégué local du médiateur de la République de la wilaya, des représentants des ministères de la Jeunesse et des Sports, de la Culture et des Arts, de l'Energie et des Mines et de l'Agriculture et du Développement rural, précise le communiqué.

L'équipement de structures sportives et culturelles, l'alimentation de certains villages éloignés en électricité rurale et en gaz, le soutien à l'agriculture, au développement rural, à l'habitat et à la santé sont entre autres préoccupations soulevées par les citoyens.

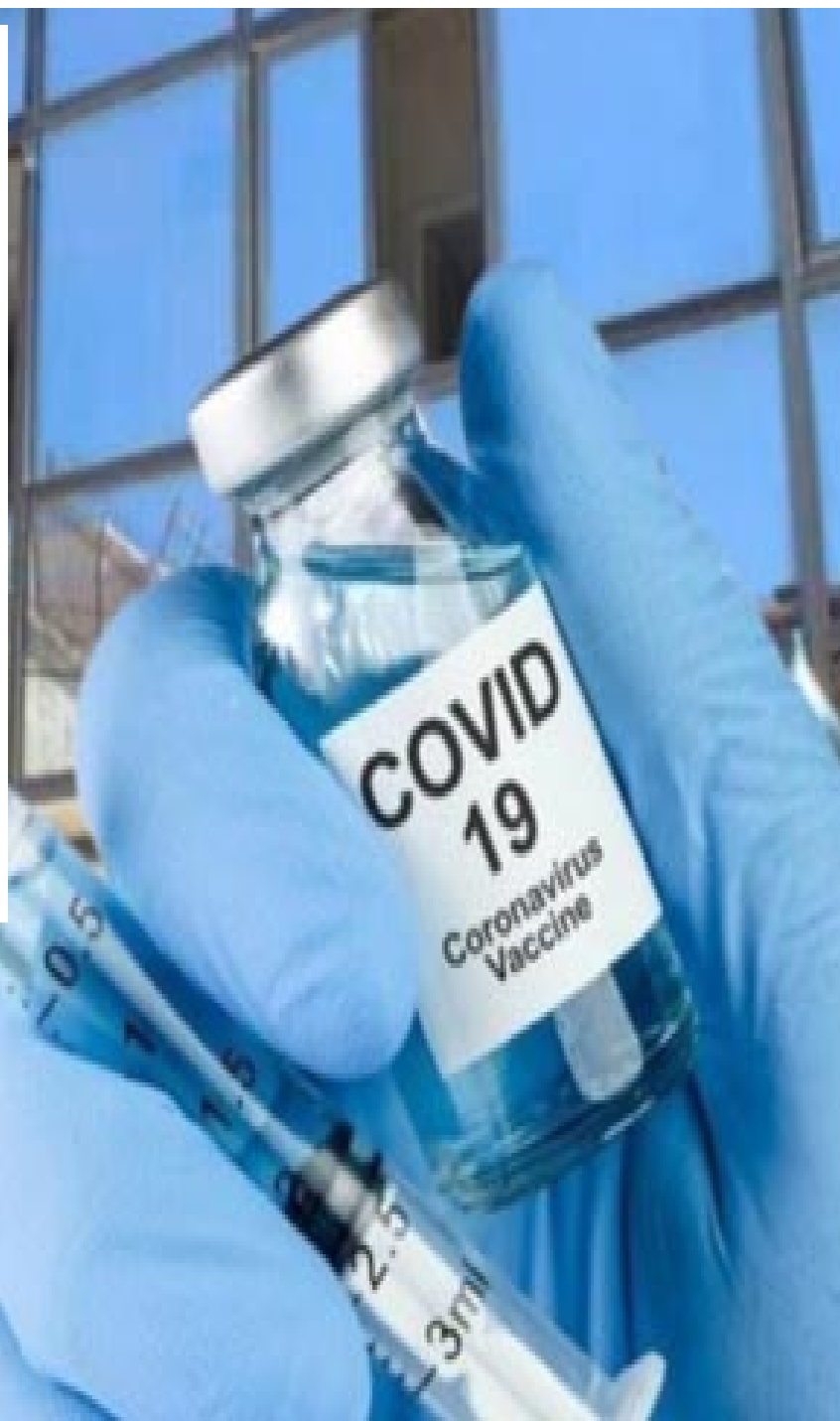
Les représentants des ministères concernés ont souligné la volonté de leurs secteurs respectifs d'intervenir dans le cadre des textes réglementaires et juridiques en vigueur pour une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens d'Ouled Derradj".

Commission de la Fatwa

Pas de corrélation entre le jeûne et l'atteinte de la Covid-19

La Commission ministérielle de la Fatwa a réaffirmé, "l'absence de corrélation entre le jeûne et l'atteinte de la Covid-19, recherches scientifiques à l'appui, et décrété que "le jeûne est obligatoire pour ceux qui réunissent les conditions". Dans son 28ème communiqué rendu public dans le contexte des réponses aux questions posées par les citoyens, notamment en ce qui a trait aux règles de jeûne avec l'avènement du mois sacré et la poursuite de la pandémie de Covid-19, la Commission de la Fatwa a réaffirmé le contenu du communiqué (11) rendu public juste avant Ramadhan dernier, lequel affirmait "l'absence de corrélation entre le jeûne et l'atteinte de la Covid-19, comme l'ont prouvé les recherches scientifiques et que le jeûne est obligatoire pour ceux qui réunissent les conditions". Pour la Commission, "l'exemption de jeûner ne concerne que les personnes ayant des raisons valables du point de vue de la Chariaa, à savoir ceux qui ne peuvent pas s'acquitter du jeûne, tels que les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques incompatibles avec le jeûne, qu'elles ne sont tenues qu'à la compensation de nourrir un pauvre, ainsi que les personnes malades pour qui le jeûne est un effort réel et inhabituel, sur la base de l'expérience ou l'attestation médicale. Cette catégorie inclut les personnes atteintes de la Covid-19 et les pa-

tients contraints de prendre le médicament pendant la journée", lit-on dans le communiqué. Concernant l'utilisation de tous les types de vaccins contre le Coronavirus, la Commission soutient qu' "elle n'invalide pas le jeûne au même titre que les vaccins et les seringues". Aussi, l'emploi des inhalateurs et aérosols n'invalide pas le jeûne des patients asthmatiques et dyspnéiques, se référant en cela à l'avis des jurisconsultes. La commission de la fatwa et le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie ont souligné l'impératif de se conformer aux mesures préventives au niveau de tous les sites et espaces publics". Les deux parties ont salué "le rôle civilisationnel des mosquées et de leurs responsables parmi les imams et les bénévoles qui ont veillé à l'application et au respect des mesures préventives par souci de préserver la santé publique et surmonter la pandémie dans les plus brefs délais". La commission a souligné, en outre, l'importance de se préparer sur "le plan spirituel et social pour accueillir le mois de Ramadhan dans un climat de piété et de sérénité", en valorisant les valeurs de solidarité et d'entraide pour surmonter l'impact de pandémie. "L'importance de rationaliser les dépenses et la consommation et bannir toute forme de gaspillage a également été mise en avant" par ladite commission.



Covid-19

Au moins 2.937.355 décès dans le monde

La pandémie du Covid-19 a fait au moins 2.937.355 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi lundi par des médias se basant sur des sources officielles. Plus de 135.952.650 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. Sur la journée de dimanche, 7.993 nouveaux décès et 601.284 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.803 nouveaux morts, l'Inde (904) et l'Italie (331). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 562.066 décès pour 31.197.872 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 353.137 morts et

13.482.023 cas, le Mexique avec 209.338 morts (2.280.213 cas), l'Inde avec 170.179 morts (13.527.717 cas), et le Royaume-Uni avec 127.087 morts (4.369.775 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 261 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (242), la Bosnie (222), le Monténégro (219) et la Bulgarie (207). L'Europe totalisait 998.343 décès pour 46.419.142 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 832.423 décès (26.253.240 cas), les Etats-Unis et le Canada 585.379 décès (32.256.410 cas), l'Asie 285.594 décès (19.641.260 cas), le Moyen-Orient 118.899 décès (6.990.816 cas), l'Afrique 115.712 décès (4.351.619 cas), et l'Océanie 1.005 décès (40.165 cas).



Ces défauts du dirigeant qui agacent

Certains dirigeants ont des manies qui peuvent agacer leurs salariés jusqu'à les inciter à quitter l'entreprise. Si certaines sont supportables, d'autres le sont moins. Zoom sur ces actions ou réactions qu'il vous faut contrôler si vous ne voulez pas augmenter le turn-over dans votre entreprise.

Les chefs d'entreprise colériques

S'il y a bien quelque chose à faire c'est essayer de contrôler vos pulsions même quand votre salarié a fait une énorme bourde. N'oubliez pas que la colère laisse des traces et que passer vos nerfs sur votre collaborateur ne changera pas grand-chose et risque de créer des tensions. Hurler n'a jamais résolu un problème alors autant essayer de vous maîtriser même quand la moutarde vous monte au nez. Relativisez les erreurs de celui-ci au regard de tout ce qu'il apporte à l'entreprise et n'oubliez pas que personne n'est parfait. Prenez le temps de réfléchir à trois fois avant de vous énerver et avant d'entrer dans une colère noire, allez vous détendre quelques minutes. Il existe des techniques pour vous calmer alors mettez-les en œuvre. Evitez tant que possible de le faire également avec vos associés devant vos collaborateurs. Il ne s'agit pas de montrer une dissension dans l'équipe de direction.

Ceux trop rigides

Certains chefs d'entreprise estiment

qu'il faut totalement dissocier la vie privée et la vie professionnelle. Si on doit essayer tant que possible que l'une et l'autre n'interfère pas, cela n'est pas toujours possible. La rigidité excessive notamment sur les horaires ou la présence alors que ce n'est pas forcément nécessaire ne demeure pas une solution qui marche dans un monde où les deux vies semblent se confondre de plus en plus. Avec l'apparition des téléphones portables et des nouveaux moyens de communication à distance la frontière s'est profondément estompée et il n'est pas rare que les salariés ramènent du travail à la maison. Un peu d'empathie ne fait pas de mal et vous pouvez par exemple comprendre qu'une grève ou encore un enfant malade entraîne des conséquences et qu'offrir une certaine de flexibilité pour faciliter la vie des salariés.

Les dirigeants qui s'attribuent le succès

Quand une entreprise réussit, certains dirigeants ont tendance à prendre le melon comme le veut l'expression. Plus elle grandit, plus l'égo peut devenir démesuré. Heureusement cela n'est que très peu souvent le cas mais il faut bien prendre en compte que si l'entreprise grandit c'est bien parce qu'il y a une équipe pour répondre à la demande. Seul, on va peut-être vite mais nombreux on va loin. Si le chef d'entreprise peut avoir pris le melon et s'attribuer tous les succès, il doit bien comprendre que la va-

lorisation demeure essentielle. Il faut attribuer les mérites à ceux à qui ils reviennent et pas seulement à soi. La reconnaissance joue un rôle essentiel dans la motivation des équipes.

Ceux qui ne sont pas exemplaires

L'un des rôles du chef d'entreprise est de montrer l'exemple. Si la réussite peut entraîner le fait que le dirigeant n'ait plus forcément besoin de faire 100 heures par semaine, il se doit quand même de montrer l'exemple. Personne n'a envie de se donner à fond pour quelqu'un qui ne fait pas sa part du travail. L'exemplarité joue un rôle fondamental qu'il ne faut pas négliger alors si vous avez tendance à arriver en retard ou encore à partir tôt, sachez que vous ne pourrez demander à vos collaborateurs des efforts que dans la limite où vous êtes prêt à en faire vous-même. Votre comportement traduit celui que vous attendez de vos collaborateurs qui vous imiteront. Vous avez peut-être fait des efforts colossaux aux débuts de l'entreprise mais cela ne vous exempt pas de montrer l'exemple.

Les indisponibles

Il existe une catégorie de dirigeants qu'il est très difficile de contacter et qui a du mal à prendre des décisions. Cette attitude peut rapidement nuire à la productivité des collaborateurs surtout s'ils doivent attendre des réponses pour se lancer dans l'action. Dans le cas d'une

bonne délégation tout se passe bien mais dans le cas inverse, le dirigeant qui ne sait pas être disponible peut nuire à la bonne marche de l'entreprise. Apprenez à déléguer et à laisser de la marge de manœuvre à vos salariés si vous n'avez pas le temps de tout traiter ou que vous ne pouvez vous rendre disponible. L'organisation doit être fluide et vous ne pouvez pas être le rouage qui bloque l'avancée de l'organisation.

Les Big brothers

Si certains dirigeants ont trop tendance à laisser d'espace à des salariés, l'inverse est également vrai. C'est oublier qu'il n'est jamais agréable d'avoir quelqu'un derrière son dos et que cela ne contribue nullement à la productivité ni à la motivation que de regarder chaque action des salariés. A trop vouloir surveiller vos salariés vous risquez de vous mettre en danger juridiquement mais pas seulement : vous avez des chances de créer du présentéisme. A défaut, vous risquez de perdre un temps considérable à regarder chaque action et de devenir une véritable boule de nerf. Les métiers d'aujourd'hui impliquent également de s'aérer l'esprit afin souvent de s'ouvrir à la créativité alors laissez de l'espace à vos collaborateurs pour qu'ils puissent se ressourcer et donner le meilleur d'eux-mêmes

Les douteux

On ne sait pas trop des fois s'ils font

des blagues ou s'ils sont sérieux. Parfois ils sortent des choses de mauvais goût et on ne sait pas trop comment réagir. Certains comportements sont même à la limite... Les douteux ne le font parfois pas exprès mais devraient travailler sur le type d'humour qu'ils emploient afin de ne pas créer des réactions. Le seul problème, c'est que parfois ils n'en ont même pas conscience. Si vous ne savez pas si vous faites partie de cette catégorie, peut-être devriez-vous demander l'avis à vos salariés.

Les bling bling

Pour terminer cette liste bien qu'il y ait bien d'autres comportements qui peuvent agacer, ceux qui montrent trop leur richesse et qui pourtant paient mal font partie des plus détestés. Il s'agit de ceux qui ont tendance à optimiser les coûts afin de s'enrichir sans prendre en compte que si l'entreprise grandit et génère autant, c'est bien grâce à l'ensemble des collaborateurs. Rien n'empêche de se faire plaisir mais il faut tout de même proportionner. A défaut, vous risquez de créer de la jalousie. Certains d'entre eux, n'hésitent pas à l'exprimer dans les réunions annuelles. Bravo ! Vous m'avez rapporté X millions DA. Une attitude qu'il faudra à tout prix rectifier car ce n'est pas pour vous enrichir qu'ils travaillent pour vous et se motiveront à donner le meilleur d'eux-mêmes.

TRANSPORT DU PÉTROLE

L'Ouganda et la Tanzanie signe des accords pour la construction d'un oléoduc

L'Ouganda et la Tanzanie ont signé dimanche plusieurs accords ouvrant la voie à la construction d'un oléoduc qui transportera le futur brut ougandais vers un port tanzanien sur l'océan Indien. Le projet, opéré par les compagnies française Total et chinoise CNOOC, prévoit l'exploitation de gisements découverts en 2006 en Ouganda dans la région du lac Albert (Ouest), et l'acheminement du pétrole par cet oléoduc, l'East African Crude Oil Pipe Line (EACOP), d'un coût estimé à 3,5 milliards de dollars. La découverte en 2006 de ces réserves avaient à l'époque suscité l'espoir, au sein des autorités ougandaises, de voir leur pays se transformer en Eldorado pétrolier. Mais les projets d'exploitation du brut et de construction de l'oléoduc, intimement liés, se sont enfoncés dans des disputes commerciales et fiscales entre les différentes parties. Les accords signés dimanche au palais présidentiel d'Entebbe près de Kampala, notamment par le président ougandais Yoweri Museveni et son homologue tanzanienne Samia Suluhu Hassan, doivent permettre de débloquent la construction de l'oléoduc. Dans un communiqué final conjoint, les deux chefs d'Etat relèvent que "tous les problèmes en suspens liés au projet EACOP



ont été résolus à l'amiable" et "qu'un pacte d'actionnariat a également été signé par toutes les parties prenantes le 11 avril 2021". Ils se sont accordés en conséquence pour que "chaque Etat prenne toutes les mesures nécessaires pour la mise en oeuvre du projet EACOP" et, ayant également signé un accord de tarification, ont ajouté que "les compagnies (Total et CNOOC) peuvent désormais lancer le projet EACOP". Sous les eaux et sur les rives du lac Albert, barrière naturelle de 160 km de long séparant l'Ou-

ganda de la République démocratique du Congo (RDC), reposent l'équivalent de 6,5 milliards de barils de brut, dont environ 1,4 milliard récupérables dans l'état actuel des découvertes. Les réserves de l'Ouganda peuvent durer entre 25 et 30 ans avec un pic de production estimé à 230.000 barils par jour. L'EACOP est un oléoduc chauffé de 1.443 km de long (dont 296 km en Ouganda), qui permettra d'acheminer le pétrole ougandais jusqu'au port de Tanga en Tanzanie.

M.L

La France s'emploie à faire perdurer le conflit au Sahara occidental

L'ambassadeur de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar a déclaré dimanche que la France "œuvre à faire perdurer le conflit au Sahara occidental", notamment au vu de la décision du parti au Pouvoir (La République En Marche) d'ouvrir une antenne dans la ville de Dakhla occupée, affirmant que le peuple sahraoui "fera face à tous les plans malveillants" entravant son droit à l'autodétermination. Dans une déclaration à l'APS, M. Taleb a fait savoir que "la position du parti au pouvoir en France ne favorise aucune solution politique pour le conflit au Sahara occidental mais accentue plutôt la situation", ajoutant que "la France assume toute la responsabilité de ce conflit qui perdure". "La France coloniale ne veut pas que la cause sahraouie soit réglée dans le cadre de la légalité in-

ternationale mais œuvre à faire perdurer le conflit". Et d'enchaîner que le parti français "La République En Marche" veut emprunter le chemin de l'ancien président des USA, Donald Trump, notamment que le parti de Macron qualifie la ville de Dakhla sise dans les territoires sahraouis occupés de "territoires sud du Maroc". Il a justifié la sensibilité de cette décision par le fait qu'elle reflète la politique de la France d'autant qu'elle provient du parti au Pouvoir et non pas d'une simple formation politique même si le ministre français des Affaires étrangères avait déjà affirmé que son pays soutenait une solution mutuellement acceptable. Dans le même contexte, il a souligné que la politique de la France est "contradictoire et hypocrite", a-t-il dit dénonçant la position du parti au Pouvoir en France, laquelle constitue une "violation" de la légalité internationale et du

droit du peuple sahraoui, rappelant la position du Conseil de sécurité onusien et de l'Union européenne, en faveur d'une solution pacifique dans un cadre onusien. M. Taleb Omar n'a pas exclu, "l'implication de la France dans l'approvisionnement du Maroc en nouvelles technologies dans le domaine de l'armement, comme les drones, les satellites, etc", soulignant que le peuple sahraoui allait affronter par tous les moyens "les plans belliqueux de l'occupation marocaine et ses alliés". La représentation du Front Polisario en France avait exprimé son rejet catégorique de la décision du parti au pouvoir français de créer une antenne à Dakhla dans les territoires sahraouis occupés, par le Maroc, considérant cette décision comme une "violation flagrante du statut juridique" du Sahara occidental.

L'UNEA réitère son soutien constant aux causes palestinienne et sahraouie

L'Union nationale des étudiants algériens (UNEA) a réitéré, dimanche, à partir de Blida, son soutien et appui constants aux causes palestinienne et sahraouie, et leur droit à l'autodétermination. Lors d'une rencontre constitutive de la "Conférence de la dignité africaine", prévue par l'UNEA après le mois du Ramadhan pour soutenir l'Afrique et les peuples opprimés, des cadres de cette organisation estudiantine ont affirmé leur "soutien aux causes palestinienne et sahraouie, au double plan matériel et moral, jusqu'à leur libération". "Nous demeurons fermes dans nos positions concernant les causes palestinienne et sahraouie, nous briserons le mur du silence et

nous poursuivrons notre soutien à ces deux causes", a indiqué le superviseur général de cette conférence, Djamel Benzekri, dans sa lecture de la déclaration finale clôturant cette rencontre, visant à expliquer et soutenir la politique étrangère algérienne adoptée au sein de l'Union africaine et des organisations internationales. L'Union nationale des étudiants algériens a, également, réitéré son refus de toute forme de normalisation avec l'entité sioniste, adressant un message au président américain Joe Biden, en vue de l'annulation de la décision de son prédécesseur, Donald Trump, reconnaissant la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Un appel a été lancé en vue

de l'accélération de l'organisation d'un référendum, qui accordera au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination. Des étudiants représentants 24 pays africains, arabes et asiatiques, poursuivant leurs études à l'université "Saâd Dahleb" de Blida, ont pris part à cette rencontre, ayant donné lieu à l'animation de nombreuses communications dans lesquelles les intervenants ont affirmé les positions "indélébiles et inconditionnelles de l'Algérie à l'égard des causes palestinienne et sahraouie". Le chargé de la communication auprès de l'ambassade du Sahara occidental en Algérie a, également, pris part à cette rencontre, au même titre qu'un représentant de l'Union africaine

L'Armée sahraouie mène de nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaines

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques ayant ciblé les sites des forces d'occupation marocaines tout au long du mur de la honte, a indiqué, dimanche, un communiqué militaire du ministère sahraoui de la Défense. Le ministère a précisé dans son communiqué militaire n 151, que "les unités de l'APLS ont bombardé samedi les positions de retranchement de l'armée d'occupation dans la région de Touaracht relevant du secteur d'Oum Adrika et dans la zone Aadim Oum Adj-loud dans le secteur d'Aousserd". Ce dimanche, "les unités de l'APLS ont bombardé les retranchements des forces d'occupation marocaines dans la zone d'Oum Al-Dakan dans le secteur d'Al-Bekkari et dans la région de Ross Fadra Aziza dans le secteur de Hawza", ajoute la même source. Les unités de l'APLS ont également exécuté "un bombardement intensif qui a ciblé les retranchements des forces d'occupation dans la zone d'Akwira Ould Abalal dans le secteur de Mahbes et dans la zone d'Adjibilat Al-Khader dans le secteur koulta Zemmour". Les attaques de l'APLS se poursuivent en ciblant les sites des forces de l'occupation marocaine, qui ont subi des pertes considérables en vies humaines et en matériel le long du mur de la honte", conclut le communiqué du ministère de la Défense sahraoui.

BÉNIN

Fermeture des bureaux de vote pour le compte du premier tour du scrutin présidentiel

Les bureaux de vote, qui ont ouvert ce dimanche à 07H00 heure locale pour le scrutin du premier tour de l'élection présidentielle du Bénin, sont fermés à 16h00, ont rapporté les médias locaux. Selon la loi électorale, les opérations de vote ont une durée de neuf heures après l'ouverture d'un bureau de vote. Dans certains arrondissements de Cotonou et dans d'autres parties du pays où les électeurs ont exprimé leur suffrage dans les délais prévus par le Code électoral en vigueur dans le pays, les agents des bureaux de vote sont au dépouillement du scrutin avant de convoier les résultats provisoires à la Commission électorale nationale autonome. Après un léger retard dû à l'acheminement du matériel électoral, notamment les bulletins, dans les arrondissements de certaines communes, le premier tour du scrutin présidentiel s'est déroulé normalement, sans aucun incident majeur, avec une faible participation des électeurs par endroit, selon la Radio nationale. Par contre, selon les observateurs de la plate-forme électorale des organisations de la société civile (OSC), les opérations de vote n'ont pas pu avoir lieu dans certaines villes du Centre du pays, notamment à Savè, dans la commune de Bantè, précisément dans les arrondissements de Gouka, Koko, Agoua et Akpassi et à Tchaourou centre aussi, où aucun poste de vote n'était ouvert. Quelque cinq millions d'électeurs béninois sont appelés aux urnes depuis ce dimanche matin pour le premier tour de l'élection présidentielle. Il s'agira de la septième présidentielle dans ce pays depuis février 1990. En vertu du nouveau code électoral, le chef de l'Etat est élu en duo avec un vice-président, au suffrage universel direct, pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois.

JEUX OLYMPIQUES-2020

Un hôtel de 300 chambres pour isoler les cas de COVID



Les organisateurs des Jeux de Tokyo (24 juillet-8 août 2021) auraient réservé la totalité d'un hôtel de 300 chambres à quelques kilomètres du village des athlètes, qui serait destiné aux participants – compétiteurs et membres de l'encadrement – présentant des symptômes mineurs, voire aucun symptôme du tout, mais déclarés positifs au coronavirus, a rapporté lundi l'agence Kyodo News, citant des sources anonymes mais proches du dossier. " L'hôtel serait situé dans le quartier du front de mer de Harumi, à Tokyo. Il serait réservé pour une période nettement plus étendue que les 17 jours de la durée des Jeux olympiques, soit environ

quatre semaines. Selon Kyodo News, la facture pourrait atteindre plusieurs centaines de millions de yens, soit quelques millions d'euros", a indiqué l'agence, ajoutant que l'hôtel serait utilisé pour isoler et traiter les athlètes dont l'état de santé ne justifierait pas une hospitalisation, mais qui pourraient être suivis 24 heures sur 24, un personnel médical devant investir les lieux dès leur mise en configuration olympique. Les athlètes et les membres de l'encadrement testés positifs, mais présentant des symptômes légers, seront placés en quarantaine dans les chambres de l'hôtel pendant une dizaine de jours en moyenne, ce qui mettrait un terme à leurs chances de par-

ticiper aux compétitions. En parallèle, les organisateurs des Jeux prévoient également de sécuriser et équiper une trentaine de véhicules spéciaux, destinés au transport des personnes infectées depuis le village des athlètes vers l'hôtel d'isolement. La cabine des chauffeurs sera aménagée et capitonnée pour éviter tout risque d'infection. "L'hôtel en question sera transformé en une sorte d'annexe médicale du village des athlètes, avec la même volonté d'offrir un accueil et un service multiculturels. Parmi les mesures envisagées, une offre de traduction en plusieurs langues et de la nourriture halal", a précisé l'agence japonaise.

FOOTBALL / COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (GROUPE A/4E J)

LARGE VICTOIRE D'ORLANDO PIRATES DEVANT AHLY BENGHAZI (3-0)

Le représentant sud-africain en Coupe de la Confédération africaine de football, Orlando Pirates s'est imposé devant son homologue libyen Ahly Benghazi sur le score de (3-0), mi-temps (2-0), en match disputé dimanche après-midi à Johannesburg, pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules (Groupe A). Les buts ont été inscrits par Nyauza (20e), Mabasa (41e) et Dlamini (69e) pour Ot-

lando Pirates. Après de match, Orlando s'installe provisoirement en tête du groupe A avec 8 points pour 4 matches, devant respectivement, Enyimba FC (5 pts - 3 m), Ahly Benghazi (4 pts - 4 m), alors que l'ES Sétif ferme la marche avec (1 point pour 3 matches). L'ESS et Enyimba FC, s'affronteront ce dimanche soir (20h00) au stade du 8 mai 1945 de Sétif.

Résultat partiel

VOILE

LA FÉDÉRATION VEUT PROMOUVOIR LE KITESURF EN ALGÉRIE

La Fédération algérienne de voile, dans le cadre de la promotion de ses différentes spécialités, a décidé d'autoriser les kitesurfeurs à s'affilier à un club et de prendre une licence sportive, choses auxquelles ils n'avaient pas droit par le passé. Pour l'heure, la FAV n'a pas plus de détails à ce propos, sauf peut-être le fait qu'elle a préconisé que "le club d'affiliation doit être choisi par rapport à sa proximité de leurs sites

de pratique". Autre initiative prise par la fédération dans la perspective de vulgariser cette discipline, "l'organisation imminente d'une compétition spéciale kitesurf", tout en s'appliquant à mettre les pratiquants de cette discipline dans de bonnes conditions. La pratique du kitesurf est relativement récente en Algérie, et ses amateurs sont encore peu nombreux. Cela n'empêche que l'Algérie a déjà participé à des événements

Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Ahly Benghazi (Libye) 3-0
ES Sétif (Algérie) - Enyimba FC (Nigeria) =20h00=

Classement :	Pts	J
1). Orlando Pirates	8	4
2). Enyimba FC	6	3
3). Ahly Benghazi	4	4
4). ES Sétif	1	3.

internationaux, notamment, les Jeux africains de plage, qui s'étaient déroulés du 14 au 23 juin 2019, sur l'île capverdiennne de Sal. Le kitesurfeur algérien Ahmed Boudjatit y avait même remporté une médaille de bronze. Mais la fédération ne semble pas vouloir s'arrêter en si bon chemin, et souhaite dynamiser un peu plus cette discipline, avec l'espoir de réussir de meilleurs exploits à l'avenir.

Foot / Coupe de la Confédération (4e journée)

Résultats partiels

Résultats partiels des rencontres de la quatrième journée de la Coupe de la Confédération de football jouées dimanche :

Groupe A

Orlando Pirates (Afrique du Sud)- Ahly Benghazi (Libye) 3-0
ES Sétif (Algérie) - Enyimba (Nigeria) 20h00

Groupe B

Coton Sport (Cameroun) - NAPSA Stars (Zambie) 5-1
JS Kabylie (Algérie) - RS Berkane (Maroc) 20h00

Groupe C

CS Sfaxien (Tunisie) - Etoile du Sahel (Tunisie) 2-2

Groupe D

Nkana (Zambie) - Namungo (Tanzanie) 1-1
Pyramids (Egypte) - Raja Casablanca (Maroc) 20h00

Lundi 12 avril

Porto Novo: Salitas (Burkina Faso)- ASC Jaraaf (Sénégal) 14h00.

Foot / Coupe de la Ligue (tour préliminaire et 8es de finale)

Le programme

La Ligue de football professionnel a arrêté dimanche le programme détaillé du tour préliminaire et des 8es de finale de la Coupe de la Ligue dont les matchs auront lieu à partir de vendredi prochain :

TOUR PRELIMINAIRE

Vendredi 16 avril

Bordj Bou Arréridj : CA Bordj Bou Arréridj - MC Oran (22h30)

Mardi 20 avril

Médéa : O. Médéa - ASO Chlef (16h00)
Alger (20-Août): NA Hussein-Dey - AS Ain M'lila (16h00)
Magra : NC Magra - CS Constantine (16h00)
La LFP a été contrainte de programmer les matchs à 16h00 en raison de l'absence de l'éclairage dans les stades qui abriteront les rencontres du tour préliminaire.

1/8 DE FINALE

Vendredi 30 avril

Relizane : RC Relizane - Vainqueur CABBA-MCO
Biskra : US Biskra - Paradou AC
Vainqueur OM-ASO - USM Bel-Abbès
Béchar : JS Saoura - JSM Skikda

Samedi 8 mai

Sétif : ES Sétif - WA Tlemcen
Tizi-Ouzou : JS Kabylie - Vainqueur NAHD-ASAM
Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - MC Alger
Alger (20-Août) : CR Belouizdad - Vainqueur NCM-CSC
Les horaires des 1/8 de finale seront communiqués prochainement.

Foot/Ligue 1 : Reprise de la phase retour le 4 mai prochain

La Ligue de football professionnel a arrêté la date du début de la Phase "retour" du championnat de Ligue Une de football (20ème journée) pour le mardi 4 Mai 2021. La reprise des compétitions de football débutera avec le tour préliminaire de la Coupe de la Ligue, vendredi prochain, suivi des huitièmes de finale fixés aux 30 avril et 8 mai. A l'issue de la 19e et dernière journée de la phase "Aller", l'ES Sétif (17 m) et la JS

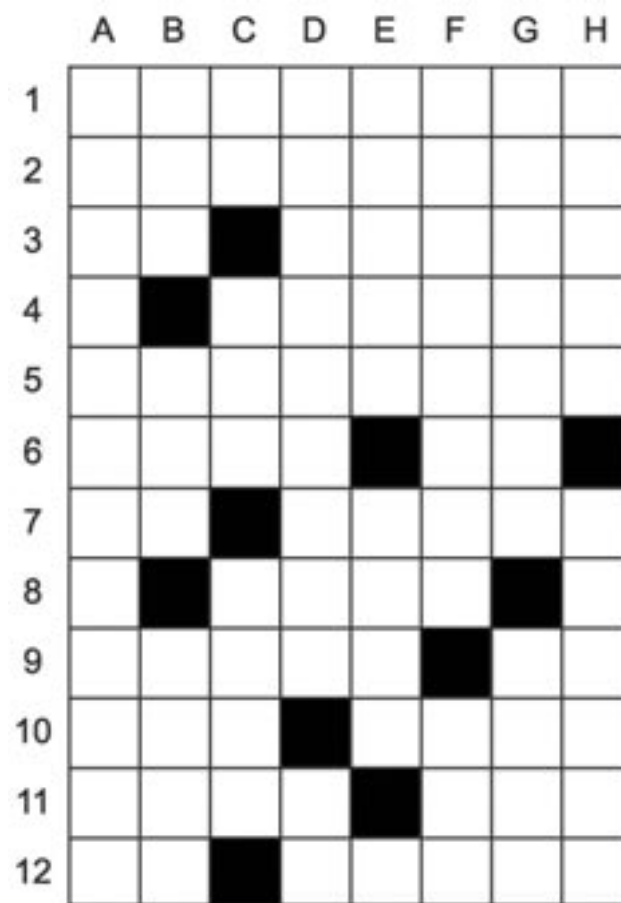
Saoura (18 m) se partagent provisoirement la 1re place avec un total de 36 points pour chacune en attendant la mise à jour du calendrier (10 matches) qui s'étalera du jeudi 15 au vendredi 30 avril:

Voici par ailleurs le programme de la 20e journée

WA Tlemcen - CS Constantine
MC Oran - NA Hussein-Dey

Paradou AC - RC Relizane
CABB Arreridj - JS Kabylie
JS Saoura - O. Médéa
ASO Chlef - NC Magra
JSM Skikda - US Biskra
ES Sétif - USM Alger
CR Belouizdad - AS Ain M'lila
MC Alger - USM Bel-Abbes.

Mots croisés



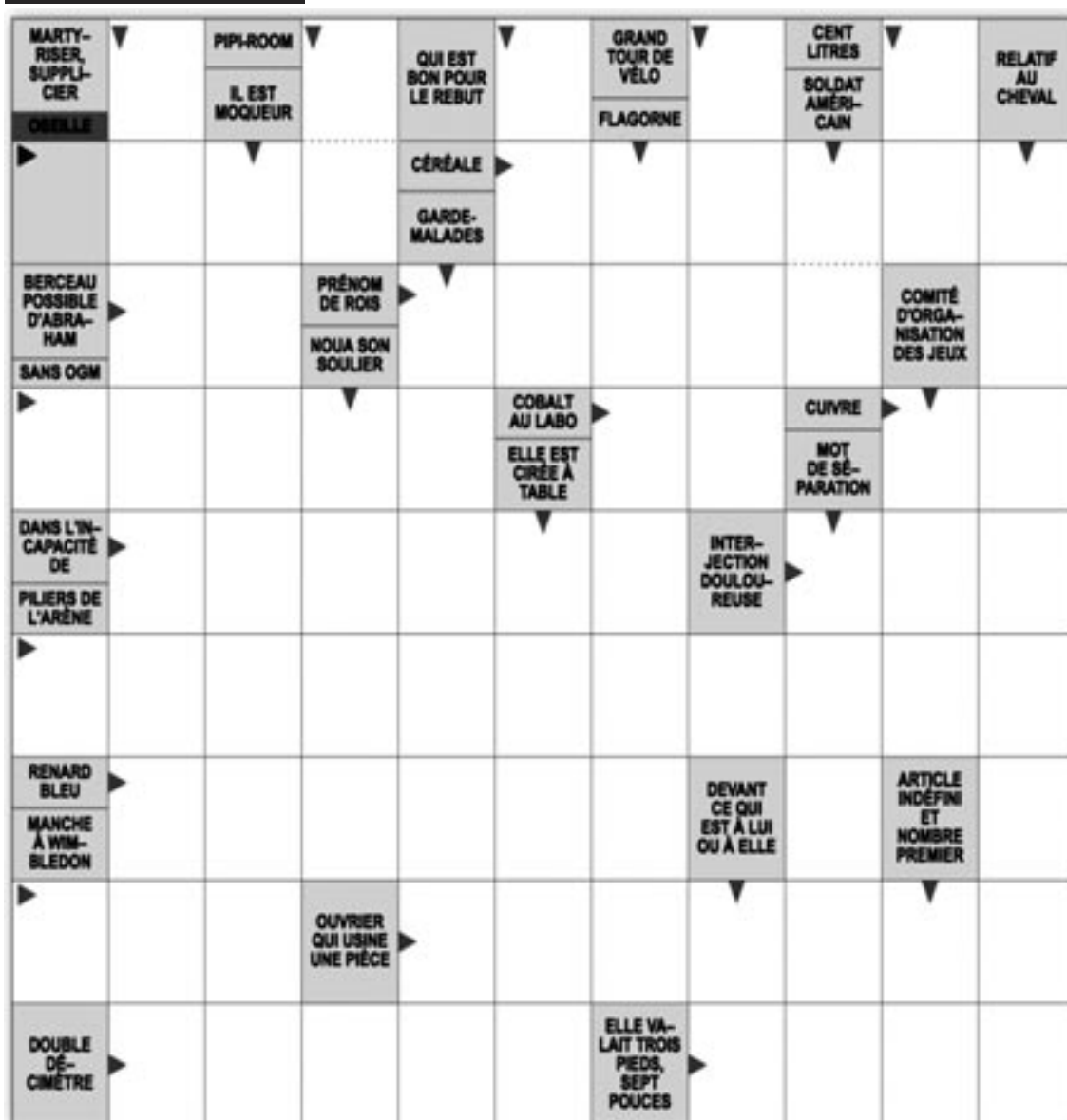
HORIZONTALLEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT:

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Mots fléchés



Solution sudoku

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails

contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

ORAN

LE PROJET D'AGRICULTURE INTELLIGENTE OBTIENT LE LABEL "PROJET INNOVANT"



Le projet d'agriculture intelligente (SMAIG) a été par une équipe de jeunes étudiants universitaires d'Oran a obtenu le label "projet innovant" dans le cadre du développement de l'agriculture en Algérie par des moyens technologiques, a-t-on appris lundi du coordinateur du groupe Noureddine Bouafia. Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la continuité de la connaissance et des start-ups décerné ce label au projet d'agriculture intelligente conçu par des universitaires dans les spécialités informatique industrielle, électromécatronique, électronique et agriculture, issus de l'université des sciences et technologie Mohamed Boudiaf, de l'université Oran 1 Ahmed Ben Bella et de l'École supérieure d'agronomie de Mostaganem, a indiqué à l'APS l'universitaire Bouafia. Ce label permettra à l'équipe innovante d'avoir toutes les facilités accordées par l'Etat dans le domaine du développement des entreprises émergentes et de bénéficier d'un financement prioritaire et ce projet a même de développer une agriculture intelligente utilisant les technologies pour augmenter la production en quantité et qualité en Algérie tout en rationalisant l'énergie, a relevé le coordinateur du groupe. A travers ce projet, l'équipe SMAIG, composée de sept jeunes, développe une agriculture intelligente à l'intérieur de ses terres dotées d'un système automatique et précis pour gérer, à distance, le climat et l'irrigation intelligente des produits agricoles, au moyen d'un table au bord qui permet de fournir des informations à l'agriculteur sur l'état des terres à tout moment et des systèmes de détection des maladies et parasites affectant l'agriculture.

Tizi-Ouzou:

ARRESTATION DE 6 INDIVIDUS SOUPÇONNÉS DE MEURTRE

Six (06) personnes, présumées impliquées dans un meurtre commis la semaine écoulée à Ain El Hannam, au Sud-est de Tizi-Ouzou, ont été arrêtées et présentées aux autorités judiciaires, a indiqué lundi un communiqué de la sûreté de wilaya. Les six individus, âgés de 20 à 26 ans, ont été soupçonnés de meurtre, mardi de rue vers les coups de 23H, d'un commerce de cette habilité et la subtilisation de plusieurs effets et d'une somme d'argent de son magasin. Présentés dimanche devant le parquet de Ain El Hannam, trois d'entre eux ont été mis en détention préventive pour "constitution d'une association de malfaiteurs pour commission d'un meurtre avec préméditation" et "vol qualifié", et trois autres placés sous contrôle judiciaire.

FOOT / EQUIPE NATIONALE FÉMININE :

LA SÉLECTIONNEUSE RADIA FERTOUL SUPERVISE UN LARGE EFFECTIF DE 34 JOUEUSES (FAF)

La sélectionneuse nationale Radia Fertoul a paré en revue un effectif de 34 joueuses, entre anciennes et nouvelles, pour départager une équipe compétitive, en préparation des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine, prévue en 2022 au Maroc, a-t-on appris lundi après de la Fédération algérienne de football (FAF). "La sélection féminine a été longtemps privée de ce genre de regroupements, donc part à cause de l'arrêt du championnat, mais aussi à cause de la COVID-19, qui avait gelé pratiquement toute activité pendant plus d'un an. C'est donc une bonne chose d'avoir eu à nouveau la chance de repartir un tel rassemblement", a-t-il abondamment Fertoul. La sélectionneuse nationale a considéré également que "l'absence du championnat national féminin est une très bonne chose pour les joueuses", car cela leur permettra de rester compétitives, et de manière régulière, même au sein de leurs clubs respectifs. Outre les éliminatoires de la prochaine CAN féminine, la sélection algérienne prépare également la Coupe arabe des nations prévue du 26 août au 16 septembre prochain au Qatar (Egypte).

COMMUNE DE MÉDÉA :

OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT DU PARC ROULANT DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Une opération de renouvellement du parc roulant, destiné à la collecte des ordures ménagères, a été entamée, ces jours-ci, par la commune de Médéa, dans le but de renforcer les moyens de collecte sur l'ensemble de la ville de Médéa et éviter une dégradation de l'environnement au sein des zones d'habitation, a-t-on appris auprès du PAFIC de Médéa. Des interventions finan-

ciées à "conséquences" ont été débloquées, à cet égard, par les pouvoirs publics, en vue de résoudre le déficit en matériel roulant, à l'origine des dysfonctionnements observés, au cours des derniers mois, en matière de ramassage et de collecte d'ordures ménagères, notamment au niveau du chef-lieu de wilaya, a indiqué à l'APS, Ahmed Yakhlef, aide financière affectée à la com-

mune de Médéa, dans le cadre de l'opération de renouvellement de son parc roulant de collecte d'ordures, estimé à plus de 40 millions de D.A, va permettre de combler le déficit accusé, en se dotant d'un nombre suffisant d'engins susceptibles de couvrir les zones d'intervention des équipes de ramassage, a-t-il expliqué.

KARIM L.

Etats-Unis:

UN POLICIER LICENCIÉ APRÈS L'INTERPELLATION MUSCLÉE D'UN MILITAIRE

Un policier a été licencié après la diffusion d'images devenues virales le montrant braquer son arme sur un militaire noir dont il a ensuite aspergé le visage de gaz lacrymogène, ont annoncé dimanche les autorités de Virginie, où a eu lieu l'événement. L'agent de police Joe Gutierrez "a été licencié", a indiqué la ville de Windsor en Virginie, après qu'une enquête interne de la police ait déterminé que le protocole policier n'avait pas été respecté lors

de cette interpellation. Une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux montre le lieutenant Caron Nazario, qui est également d'origine hispanique, demander à plusieurs reprises ce qu'on lui reproche et déclarer: "C'est vraiment n'importe quoi", tandis que deux policiers, dont l'agent Gutierrez, lui ordonnent de sortir de sa voiture et ils l'accusent d'avoir refusé de se soumettre. M. Nazario, qui portait son uniforme militaire, était au volant d'une voiture neuve qui ne disposait pas en-

core de plaques d'immatriculation permanentes lorsque les policiers lui ont ordonné de s'arrêter, ont rapporté des médias. Il a finalement été autorisé à partir. Le gouverneur de Virginie, Ralph Northam a fait savoir dans un communiqué dimanche qu'il avait demandé à la police fédérale une "enquête indépendante", soulignant que la vidéo était "déroutante et (avait) mis en colère".

Oran

DÉBUT DE L'ATTRIBUTION DE PLUS DE 8.800 LOGEMENTS DE DIFFÉRENTES FORMULES

L'attribution de 8.800 logements tous types confondus a été entamée à Oran, à travers différentes communes de la wilaya. Le wali d'Oran, Messaoud Djani a procédé, en présence des autorités locales, lors d'une cérémonie organisée à la salle des conférences de la mosquée pôle "Abdelhamid Ibn Badis", à la distribution symbolique de logements à 60 bénéficiaires de différentes formules, à la grande joie des familles, sachant que cette opération coïncide particulièrement avec le début du mois de Ramadhan sacré. Ce quota de logements comporte 5.800

logements de type location-vente (AADI) au nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" à Missenaghine, selon les services de la wilaya, qui font savoir qu'il sera procédé à l'attribution moyenne de 300 logements par jour, de même que 2.386 logements publics locatifs à travers différentes communes de la wilaya. Ces logements sont en totalité, en phase d'affichage des listes des bénéficiaires et il ne reste que le passage de la phase des recours pour leur distribution, à l'issue des 400 logements à Oued Tiflet, 150 à El Bouya, 300 à Rouffats, 150 à Ain El Kemma, 200 à Sidi Benyehia,

300 à Ain El Bya, 180 à Hassi Meftoulh et 700 à Missenaghine. Cette opération englobe également l'attribution de 503 logements de type promotionnel aidé (ancien programme) dont 125 dans la commune de Benficha, 166 à Bethioua, 220 à Har El Djir et de 95 décisions d'aides à l'habitat rural, de même que 103 logements de type public locatif, réalisés dans le cadre du programme de réorption de l'habitat précaire (RHP) au niveau des délégations urbaines (ex secteurs urbains) d'Ibn Sina, d'El Badr et d'El Mokami relevant de la commune d'Oran.

Jordanie

LE PRINCE HAMZA NE SERA PAS JUGÉ

Le Premier ministre jordanien Hachem al-Khasawneh a confirmé lundi devant les parlementaires que le prince Hamza, demi-frère du roi de Jordanie accusé d'avoir mis en danger la monarchie, ne serait pas jugé, a rapporté un député. Le Premier ministre a par ailleurs démenti qu'il y ait eu une tentative de coup d'Etat, selon cette même source ayant participé à une réunion à huis-clos, plus d'une semaine après que le prince Hamza a été assigné à résidence pour son implication présumée dans un "complot" contre son pays, ce dont il se défend. M. Khasawneh a affirmé que "l'affaire (du prince) Hamza a été résolue au sein de la famille royale", a relevé le député Saleh Al-Amoudi, confirmant qu'il ne serait pas jugé avec les autres personnes suspectées d'avoir pris part à cette crise qui a ébranlé le royaume. Une vingtaine de personnes ont été arrêtées et, sous la pression de la famille, le prince a promis de "rester



fidèle" au roi qui lui a retiré en 2004 le titre de prince héritier au profit de son propre fils aîné. Ils sont apparus dimanche ensemble à l'occasion du centenaire de la Jordanie. M. Khasawneh a dit "que le dossier a été transmis

aujourd'hui (lundi) au procureur sans nous préciser s'il s'agit du procureur auprès de la Cour de sûreté de l'Etat ou d'un tribunal normal", a ajouté le parlementaire.

Ramadhan

JOURNÉE D'INFORMATION POUR LA SENSIBILISATION AUX RISQUES DU GASPILLAGE

Une journée d'information et de sensibilisation aux risques du gaspillage a été organisée par le ministère de la Solidarité nationale, en coordination avec l'Établissement public de télévision en faveur de la famille algérienne pour renforcer le esprit de solidarité et d'entraide, la veille du mois de Ramadhan, indique un communiqué du ministère. Cette journée d'information intervient dans le cadre des "campagnes de sensibilisation organisées par le ministère autour de plusieurs thèmes intéressant la famille et la société de manière générale",

ajoute le communiqué. La journée a vu la participation de "cadres des ministères de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, et des Affaires religieuses, outre des Imams et acteurs de la société civile", selon la même source. A cette occasion, "un spot publicitaire sera diffusé en faveur des mères de familles les incitant à rationaliser la consommation, en ce sens qu'elles s'occupent de la gestion du budget familial et constituent un facteur d'équilibre à même de sensibiliser les autres membres de la famille pour limiter ces

comportements négatifs". A cet effet, des cellules de proximité relevant de l'Agence de développement social seront mobilisées sous la tutelle du secteur pour intensifier les sorties de sensibilisation durant ce mois sacré, et introduire le thème de sensibilisation au phénomène de gaspillage en tant que comportement négatif préjudiciable au budget des ménages", et surtout les sensibiliser à l'importance d'organiser leur consommation avec les différents aspects de vie y compris sanitaires et économiques".